

Korea Analysis

En direct de Corée

6 Mai 2015

Avant-propos

DOSSIER : LA DÉFENSE NATIONALE SUD-CORÉENNE

1. La politique de défense militaire de la Corée du Sud (Lee Seungkeun) 4
2. L'évolution de l'alliance américano-sud-coréenne et ses conséquences pour la politique de défense de la Corée du Sud (Kim Changsu) 8
3. Stratégie et capacités de l'armée de l'air sud-coréenne (Hong Sungpyo) 12
4. Quelle défense anti missiles pour la Corée du Sud ? (Jee David Eunpyoung et Ryu Leo Hyungwoo) 15
5. La cyber sécurité en Corée du Sud et la coopération en Asie du Nord-est (Kim Geunhye et Lim Jongin) 18
6. La multiplication des violences appelle à une réforme en profondeur de l'armée (Juliette Schwak) 23

DÉCALAGE

7. La Corée du Sud face à la menace de l'État Islamique (Antoine Bondaz et Lee Younghyun) 28
8. Les transfuges nord-coréens en Corée du Sud : une difficile intégration (Léonie Allard) 32
9. L'impact du quota de diffusion sur l'industrie cinématographique coréenne (Parc Jimmyn) 37
10. Le retour à la terre et à l'agriculture (Li Hong) 44



AVANT- PROPOS

Mai 1945 n'évoque pas les mêmes souvenirs en Europe qu'en Corée où la guerre du Pacifique s'est achevée trois mois plus tard sur la division de la péninsule, une guerre fratricide, un armistice et plusieurs décennies de « paix armée » qui ont fait de la défense une priorité de part et d'autre de la DMZ.

Les deux Corées consacrent à leur défense près de 43 milliards de dollars par an - presque autant que l'Inde, vingt fois plus peuplée - une ponction considérable sur le peu de richesses produites par le Nord et moindre pour le Sud où elle s'est allégée de 4,5 points de PIB à la fin des années 1980, à 2,8 points de PIB aujourd'hui, soit légèrement plus que la moyenne asiatique. Au-delà, la défense influence les orientations diplomatiques et les arbitrages économiques. Ainsi, engagée au début des années 1960, la stratégie de promotion des exportations était un élément de la politique de défense car elle ramenait les devises nécessaires aux importations de matériel militaire. Dix ans

plus tard, la priorité à l'industrie lourde visant à fabriquer des produits à plus forte valeur ajoutée, était une pièce maîtresse de la stratégie de défense avec la construction de la zone de Changwon où se sont implantées les premières industries d'armement.

Défense, économie et diplomatie faisaient alors bon ménage. Les États-Unis étaient à la fois le principal allié et débouché des exportations, un alignement facilité par les Américains qui considéraient avec *begin neglect* le protectionnisme de leur allié et le déficit de leur commerce bilatéral. Leur attitude a évolué dans les années 1980 sans que cela ne pose trop de problème à la Corée du Sud. En effet, en délocalisant en Chine et en l'utilisant comme tremplin pour ses exportations, elle a substitué son excédent sur les États-Unis par un excédent sur la Chine ; transférant ainsi le mistigri, elle a évité les foudres de Washington. Mais au fil des ans, le marché chinois s'élargissant, il est plus délicat de concilier économie, diplomatie et défense.

La Corée se livre donc à un difficile jeu d'équilibriste. Seul pays à avoir ratifié des accords de libre-échange avec les États-Unis, l'Union Européenne et la Chine, elle n'aurait pas de difficultés à adhérer au Transpacific Partnership. Elle s'y refuse cependant de peur d'irriter la Chine, elle n'a pas suivi les recommandations américaines et elle a adhéré à la banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (ABII), un ambitieux projet lancé par la Chine. La Corée du Sud fait face au même dilemme avec son système de défense anti-missile. Alors qu'elle développe un système national (KAMD), les États-Unis souhaiteraient installer leur système THAAD (Terminal High-Altitude Area Defense) dans la péninsule. Cependant, face à l'hostilité de la Chine qui y voit un renforcement de l'encerclement américain dans sa périphérie, la Corée du Sud laisse planer le doute.

Le dossier du sixième numéro de *Korea Analysis* est ainsi consacré à la défense sud-coréenne. **Lee Seungkeun** rappelle les grandes lignes de la politique de la Présidente Park qui s'articule le long de quatre axes : se préparer à se défendre ; renforcer des capacités prospectives ; développer l'alliance avec les États-Unis ; améliorer les relations intercoréennes et mettre en place un cadre de coopération pour la paix en Asie du Nord et dans le monde. La pièce maîtresse de cette politique est l'alliance avec les États-Unis, une des alliances les plus réussies de l'histoire selon **Kim Changsu**. Le fondement de cette alliance étant la menace nord-coréenne, la réunification pourrait la saper. Les gouvernements américain et sud-coréen ont donc décidé d'engager « une alliance stratégique globale de portée bilatérale, régionale et mondiale, fondée sur des valeurs communes et une confiance ». **Hong Sungpyo** rappelle les grandes étapes de l'histoire de l'armée sud-coréenne née en octobre 1949. Ses capacités se

sont considérablement accrues et elle est aujourd'hui une des plus modernes au monde, surpassant l'armée nord-coréenne handicapée par le manque d'entraînement de ses pilotes. Pour compenser ses faiblesses, la Corée du Nord a concentré ses efforts sur le développement de capacités de missiles balistiques pouvant être utilisés comme autant de vecteurs d'armes nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques. Face à cette menace, quelle peut être la réponse de la Corée du Sud ? **David Eunpyoung Jee** et **Leo Hyungwoo Ryu** analyse les réponses envisagées : créer un système de défense antimissile (Korea Air Missile Defense - KAMD) ou s'appuyer sur le système américains. Concevoir un système de défense active - « Kill Chain » - reliant entre eux les systèmes de détection et les systèmes d'armes pour être en mesure de détruire les lanceurs nord-coréens avant même le lancement de missiles. Ces systèmes ne garantissent pas une sécurité absolue et présentent des risques. Si la nucléarisation de la Corée du Sud, apporterait une réponse, elle déclencherait des sanctions qui mettraient à genou son économie. La menace balistique nord-coréenne place la Corée du Sud devant un dilemme : prospérité économique (statu quo) ou sécurité nationale (l'armement nucléaire). Aux menaces traditionnelles auxquelles la Corée du Sud est confrontée, s'ajoutent celles qui apparaissent sur la Toile, d'autant plus dangereuses que la société sud-coréenne est l'une des plus connectées au monde. La Corée est après les États-Unis le pays qui a fait l'objet du plus grand nombre de cyberattaques et la plupart sont attribuées à la Corée du Nord. **Kim Geunhye** et **Lim Jongin** explorent cette dimension de la défense qui a justifié la création d'un « Commandement cyber » en 2010. Si une armée équipée et entraînée est une dimension du « hard power », sa mauvaise image affaiblit son « soft power ».

Comme le montre **Juliette Schwak** de nombreux scandales ont érodé la confiance de la population sud-coréenne envers son Armée. Une réforme en profondeur de l'armée est nécessaire et pour être efficace, elle doit se faire (de façon transparente).

d'autre choix.

JEAN-RAPHAËL CHAPONNIÈRE

En décalage avec ce dossier **Antoine Bondaz** et **Lee Younghyun** montrent que si les attentats contre Charlie Hebdo ont eu peu d'écho en Corée, le pays n'est pas à l'abri de la menace islamiste. Alors que les sites de propagande nord-coréenne sont censurés, les sites proches de l'État islamique ne le sont pas et l'arsenal législatif n'a pas intégré cette dimension. **Léonie Allard** braque ensuite le projecteur sur la situation des réfugiés nord-coréens vivant en Corée du Sud. Jusqu'alors, le gouvernement sud-coréen avait choisi d'internationaliser de cette question au grand dam de la Chine. Le nouveau gouvernement vise à repenser l'intégration dans la société avec l'objectif de « retrouver un sentiment d'identité commune ». **Jimmy Parc** analyse l'industrie cinématographique coréenne qui, après un début prometteur s'est effondrée pour se redresser dans les années 1990 et remporté des succès internationaux. Peut-on attribuer cette réussite à la mise en œuvre de mesures de promotion inspirées des politiques publiques menées en France ? S'appuyant sur des données quantitatives, l'auteur démontre que contrairement à ce qui est avancé, l'essor du cinéma coréen ne peut pas s'expliquer par la notion d'exception culturelle à la française. Enfin, après deux décennies d'exode rural, la majorité des Coréens vivent en ville. Différentes enquêtes révèlent cependant un mouvement de retour vers la campagne analysé par **Li Hong**. Elles montrent que si un Coréen sur six envisage une reconversion dans l'agriculture, de nombreux citadins envisagent de refaire leur vie à la campagne parce qu'ils n'ont pas

DOSSIER : LA DÉFENSE NATIONALE SUD-CORÉENNE

1. La politique de défense militaire de la Corée du Sud

LEE SEUNGKEUN

Selon le Livre blanc de la Défense de la République de Corée, publié en janvier 2015, la Corée du Nord aurait « la capacité de menacer le continent américain ». Bien qu'elle ait procédé à cinq essais de missiles balistiques, le dernier en décembre 2012, c'est la première fois que la Corée du Nord est présentée comme une menace directe pour les États-Unis. Confrontée à ce défi, l'armée américaine a prévu de déployer son système de défense anti-missile THAAD (Terminal High-Altitude Area Defense) en Corée du Sud, et a encouragé Séoul à le faire plutôt que de développer son propre système. Dès mai 2014, les Américains ont reconnu qu'ils avaient commencé à repérer des sites envisageables sur le territoire sud-coréen pour déployer leur système. L'agression de Mark Lippert, ambassadeur américain en Corée du Sud, le 5 mars 2015, a contribué à relancer les débats sur l'alliance américano-sud-coréenne et sur le déploiement du système THAAD. Ils soulèvent la question fondamentale de la politique de défense sud-coréen et de son adaptation à un environnement stratégique en constante évolution.

La Présidente Park Geun-hye a défini sa politique militaire de défense dans cinq grands domaines : une posture de préparation à se défendre de façon énergique (robust defense readiness posture) ; un renforcement des capacités prospectives de défense ; le développement de l'alliance stratégique avec les États-Unis ; la recherche de meilleures relations intercoréennes et la mise en place d'un cadre de coopération pour la paix en Asie du Nord et dans le monde. La Présidente Park a également défini des objectifs de sécurité : protéger le territoire et la souveraineté de la République de Corée et assurer la sécurité des personnes ; établir une paix durable dans la péninsule et se préparer à l'unification ; promouvoir la coopération en Asie du Nord-est ; contribuer à la paix et au développement mondial. Outre ces objectifs, les principes de la stratégie de sécurité nationale sont d'établir une posture de sécurité solide, de poursuivre le processus de renforcement de la confiance dans la péninsule coréenne et de promouvoir une diplomatie fondée sur la confiance.

Se préparer à se défendre de façon énergique

Selon le Livre blanc de la Défense de 2014, huit ans après son premier essai de 2006, la capacité nord-coréenne à miniaturiser des armes nucléaires a atteint un niveau « significatif ». C'est la première fois que l'armée sud-coréenne utilise le terme « armes nucléaires » dans son Livre blanc. Le succès du lancement de la fusée Unha-3, en décembre 2012, susceptible d'être transformée en un missile balistique longue portée, est un facteur d'inquiétude supplémentaire. Ainsi, l'accroissement des capacités nucléaires de la Corée du Nord et ses provocations répétées sont le principal défi sécuritaire auquel fait face la Corée du Sud. Les capacités de

guerre asymétrique de la Corée du Nord, ses armes de destructions massives, ses cyberattaques et ses actions de guerre psychologique sont autant de nouvelles menaces pour la sécurité de la Corée du Sud. Face à ces menaces, le gouvernement de la Présidente Park entend maintenir un éventail complet dans sa préparation à la défense pour préserver la souveraineté de la nation et garantir sa sécurité face aux actes d'agression de la Corée du Nord. Pour répondre à ces menaces, le gouvernement cherche à développer des contre-mesures dans tous les domaines. En outre, il renforce les capacités militaires réactives du pays pour être en mesure de répondre dans les plus brefs délais à une agression et dissuader Pyongyang d'avoir recours à des armes de destruction massive.

Renforcer des capacités prospectives de défense

Afin de renforcer les capacités prospectives de défense, le ministère de la Défense nationale a développé dès 2005 un « Plan de base de réforme de la défense ». Celui-ci vise à adapter l'appareil de défense sud-coréen en prenant en compte les changements de son environnement stratégique et les acquis des réformes en cours. Depuis, de nouveaux plans ont été publiés : le « Plan de base de réforme de la défense 2012-2030 » qui succède au plan couvrant les années 2009-2020 prend en compte des évolutions notables dans l'environnement sécuritaire du pays et y intègre notamment les nouvelles provocations militaires de la Corée du Nord dont l'attaque contre la corvette Cheonan en mars 2010, le bombardement de l'île de Yeonpyeong en novembre 2010 et le possible transfert du contrôle opérationnel en temps de guerre (OPCON) des États-Unis à la Corée du Sud. En mars 2014, le ministère de la défense a présenté sa nouvelle version.

La Corée du Sud s'efforce d'être proactive et réforme son système de défense, en tenant compte un large éventail de facteurs dont les impératifs financiers. En faisant ces efforts, la Corée du Sud cherche à se doter d'un outil militaire de pointe, flexible et efficace, à forte intensité technologique, lui permettant de mener toutes formes de guerre. Le ministère de la défense cherche ainsi à se transformer en une structure militaire basée sur l'information et la technologie, et à accroître l'efficacité de son organisation et de sa gestion. Pour cela, le développement des services de renseignement et le renforcement des capacités de cyberguerre sont des nouvelles priorités.

Développer l'alliance stratégique avec les États-Unis

L'alliance entre les États-Unis et la Corée du Sud a réduit la menace militaire de la Corée du Nord au cours des soixante dernières années, tout en contribuant au maintien de la stabilité en Asie du Nord-est. Cette alliance a également permis à la Corée du Sud de se reconstruire après la guerre de Corée et de devenir une nation démocratisée et une économie industrialisée.

En dépit des difficultés inhérentes à toute alliance comme la question du financement des efforts de défense¹ et de l'accroissement des capacités de défense autonomes de la Corée du Sud, les deux pays sont décidés à approfondir leur alliance. Aujourd'hui, plus

¹ FRUCHART-RAMOND Perrine, « L'accord sur le financement de la présence américaine dans la Péninsule, révélateur des ambiguïtés de l'alliance », *Korea Analysis*, No.2, mars 2014.

forte que jamais, l'alliance évolue d'une alliance militaire vers une alliance stratégique globale depuis la signature de la Vision conjointe en 2009.

Les discussions entre la Corée du Sud-États-Unis à propos du transfert du contrôle opérationnel en temps de guerre (OPCON) de Washington à Séoul ont commencé dès la fin des années 1980. Depuis 2000, la perception de plus en plus ancrée dans la société sud-coréenne est qu'une alliance durable doit refléter l'accroissement des capacités nationales de la Corée du Sud. Alors que ce transfert devait être réalisé le 1er décembre 2015, la prise en compte des essais balistiques et nucléaire de la Corée du Sud en 2012 et 2013, ont conduit Washington et Séoul à décider en octobre 2014 de retarder ce transfert et d'attendre que la Corée du Sud ait amélioré ses

capacités de dissuasion,.

Améliorer les relations intercoréennes

Le programme nucléaire nord-coréen est le plus grand obstacle à l'amélioration des relations intercoréennes et à l'unification de la péninsule. Depuis son arrivée au pouvoir, la Présidente Park a cherché à créer un cercle vertueux entre la résolution de la question nucléaire et le développement des relations intercoréennes. Son gouvernement veut renforcer la confiance entre les deux Corées en mettant en place un processus présenté dans son discours à Dresde au printemps 2014. Il vise à jeter les bases d'une possible unification pacifique en favorisant les échanges et la coopération

« Les capacités de guerre asymétrique de la Corée du Nord, ses armes de destructions massives et ses nouvelles menaces pour la sécurité de la Corée du Sud. »

dans des domaines spécifiques.

La politique de défense sud-coréenne de la Corée du Nord a pour objectif d'établir des mesures de confiance militaires (military confidence-building measures) et un système de contrôle d'armement. Une de ses mesures est de créer un Parc écologique mondial dans la zone démilitarisée qui agira comme un catalyseur pour développer un nouveau modèle de confiance, de paix et de coopération auquel les deux Corées et la communauté internationale participeraient. Cependant, le préalable au renforcement de la coopération intercoréenne est que la Corée du Nord mette fin à son programme nucléaire et revienne à la table des négociations au sein des Pourparlers à Six.

Coopérer pour la paix en Asie du Nord-est et dans le monde

La Corée du Sud cherche à renforcer sa coopération stratégique avec les pays voisins pour faire face aux menaces sécuritaires posées par la Corée du Nord. Le pays peut jouer un rôle important pour résoudre les problèmes de sécurité régionale, non seulement en renforçant sa coopération bilatérale en matière de sécurité, mais aussi en faisant la promotion d'une coopération de sécurité multilatérale dans la région.

La Présidente Park a lancé l'Initiative de paix et de coopération en Asie du Nord-est (Northeast Asia Peace and Cooperation Initiative - NAPCI). Cette politique est essentielle pour réduire la méfiance et la discorde en Asie du Nord-est, et développer un cadre de coopération durable. Sur la base de cette initiative, le gouvernement sud-coréen cherche à renforcer la coopération dans la région à travers la promotion du dialogue multilatéral.

La Corée du Sud cherche à consolider sa

coopération bilatérale à travers le monde, à jouer un rôle actif dans la coopération multilatérale en matière de sécurité. Elle assumera ses responsabilités internationales en accroissant son aide au développement² et sa participation aux opérations de maintien de la paix. Comme un nombre croissant de défis urgents ne peuvent être résolus par les seuls efforts des grandes puissances, le rôle des puissances moyennes s'accroît, tout comme la nécessité de coopération entre puissances moyennes.

En tant qu'alliés des États-Unis, la Corée du Sud et le Japon partagent des valeurs communes telles que la démocratie libérale et l'économie de marché. Cependant, les interprétations historiques du Japon et ses revendications sur l'île de Dokdo, un territoire souverain de la Corée du Sud, restent des obstacles à surmonter pour renforcer les échanges militaires et la coopération sécuritaire bilatérale³. La relation Corée du Sud-Chine a connu des progrès rapides dans de nombreux domaines. Les deux pays élargiront progressivement leur coopération et contribueront à la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-est.

Les relations entre la Chine et les États-Unis émergent comme un facteur essentiel pour la sécurité en Asie du Nord-est. Une Chine émergente et des États-Unis « rééquilibrant l'Asie » conduisent à une concurrence stratégique accrue et devient le facteur le plus important pour la stabilité de l'Asie du Nord-est. Les États-Unis déploient leur

² BONDZ Antoine et ALLARD Léonie, « Le modèle d'aide au développement proposé par la Corée du Sud est-il singulier ? », Asia Centre, novembre 2014.

³ MAGNANOU Constance, « Le poids de l'histoire : la méfiance coréenne vis-à-vis des nouvelles orientations de défense japonaises », *Korea Analysis*, No.2, mars 2014.

stratégie en Asie tout en étant confrontés à des impératifs financiers qui les obligent à accroître leur coopération avec leurs alliés. Sur le long terme, afin de mettre en œuvre de façon satisfaisante sa stratégie militaire et sa politique de défense, la Corée du Sud doit chercher à renforcer la confiance et approfondir des relations mutuellement bénéfiques avec ses voisins en développant une diplomatie complexe adaptée à la région.



2. L'évolution de l'alliance américano-sud-coréenne et ses conséquences pour la politique de défense de la Corée du Sud

KIM CHANGSU

L'année 2015 marque le 70ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale qui a entraîné la division de la péninsule coréenne. Séparés en 1945, les Coréens ont ensuite vécu une guerre fratricide entre 1950 et 1953. Au lendemain de l'armistice, la République de Corée et les États-Unis ont signé un traité de défense mutuelle. Cette alliance «forgée dans le sang», l'une des plus réussies de l'histoire moderne, a été cruciale pour la paix et la prospérité dans la péninsule et en Asie du Nord-est.

Cette alliance a connu des moments difficiles comme au milieu des années 2000 pendant la présidence de Roh Moo-hyun. Depuis, Séoul et Washington ont fait du renforcement de leur relation une priorité que souhaite également la présidente Park Geun-hye. Annoncée à l'issue du Sommet Lee-Obama du 16 juin, 2009, l'Alliance stratégique globale a posé les jalons d'une alliance aux objectifs élargis qui continuera de faire face aux menaces nucléaires et balistiques nord-coréennes.

Le paysage stratégique de l'Asie du Nord-est peut se transformer et parmi les évolutions possibles, il y a une modification des relations sino-américaines, une aggravation de différends historiques et territoriaux et de nouvelles provocations nord-coréennes. Les incertitudes qui entourent l'avenir de l'Asie du Nord-est constituent un défi majeur à sa stabilité. Cet article évalue les perspectives de cette alliance stratégique et de son impact pour la sécurité de la Corée du Sud.

L'Alliance stratégique global entre la Corée du Sud et les États-Unis

L'alliance américano-sud-coréenne a été très bénéfique aux deux pays et à tous les pays d'Asie du Nord-est. En formant des alliances avec la Corée du Sud et le Japon, les États-Unis ont limité la concurrence militaire entre ces États, tout en assurant un ordre assez stable qui est une garantie de la prospérité régionale. Dans l'ère post-guerre froide, la nécessité de continuer à dissuader la Corée du Nord d'attaquer et le consensus tacite sur cet arrangement militaire et économique ont permis à l'alliance de se maintenir et d'évoluer.

Aujourd'hui, de nombreux sud-coréens considèrent qu'en dépit des provocations nord coréennes, les deux Corées forment une communauté de destin qui justifierait la réunification. Ils espèrent qu'à long terme, l'amélioration des relations intercoréennes ou l'effondrement soudain de la Corée du Nord conduira à la réunification. La menace nord-coréenne étant la raison d'être de l'alliance, la réunification pourrait saper son fondement, aussi les gouvernements américain et sud-coréen ont décidé d'évoluer vers une alliance stratégique globale.

Ainsi, à l'issue du Sommet entre les Présidents Lee et Obama, le 16 juin 2009, les deux pays ont présenté leur nouvelle

alliance, « une alliance pour assurer un avenir pacifique, sûr et prospère à la péninsule coréenne, la région Asie-Pacifique et au monde; une alliance stratégique globale de portée bilatérale, régionale et mondiale, fondée sur des valeurs communes et une confiance mutuelle; un avenir meilleur pour tous dans la péninsule coréenne, l'établissement d'une paix durable ouvrant la voie à une réunification pacifique de la péninsule répondant aux principes de démocratie et d'économie de marché ».

Une « alliance stratégique globale» peut se décrire comme une alliance de «portée bilatérale, régionale et mondiale fondée sur des valeurs communes et la confiance mutuelle. Fondée sur des valeurs et ne nécessitant plus d'ennemi désigné pour exister, elle représenterait la prochaine étape dans l'histoire des alliances dans le monde. Cependant, selon une critique récurrente, cette alliance perpétue les arrangements politiques et militaires de la guerre froide. Cette critique est confortée par l'ascendance de la Chine et sa concurrence croissante avec les États-Unis. Selon les experts chinois cette alliance est un pilier de la stratégie américaine qui vise à contenir la Chine. Cette perception oblige le gouvernement sud-coréen à des efforts importants pour équilibrer son alliance avec les États-Unis et son partenariat avec la Chine. Les États-Unis craignent que l'accroissement de la dépendance économique sud-coréenne vis-à-vis de la Chine et la réduction des tensions intercoréennes, ne rapprochent Séoul de Pékin ou renforcent les partisans d'une autonomie accrue de la Corée du Sud.

L'impact de la stratégie de rééquilibrage des États-Unis sur l'alliance

Il est désormais courant d'examiner l'impact de la stratégie de rééquilibrage des États-Unis en Asie-Pacifique sur ses alliés.

Dans le cas sud-coréen, son impact a été généralement perçu comme minime. Tout d'abord, la menace nord-coréenne et la dégradation des relations intercoréennes au premier semestre 2013 ont éclipsé la question de la stratégie américaine, ce d'autant plus que la présence américaine dans la péninsule date des années 1950. Deuxièmement, l'évolution des relations sino-américaine et les efforts américains pour rééquilibrer l'émergence de la Chine en renforçant les partenariats dans la région ont dominé les débats en Corée du Sud. Les médias se sont plus intéressés aux intentions des États-Unis, et leur rivalité avec la Chine, qu'aux dispositions réelles de cette stratégie. Troisièmement, les réponses japonaises et australiennes à la stratégie américaine ont conduit de nombreux experts sud-coréens à se demander pourquoi ces pays avaient d'avantage adapté leur stratégie que la Corée du Sud. Quatrièmement, l'Asie du Sud-est et l'Inde ont gagné en importance du fait de la stratégie américaine. La protection des voies de communication maritimes dans les mers du Sud de la Chine et dans l'Océan Indien revêt ainsi une nouvelle importance stratégique pour le gouvernement et les entreprises sud-coréennes.

Enfin, les dirigeants politiques et les intellectuels sud-coréens ont compris que la stratégie de rééquilibrage des États-Unis vise à garantir le leadership américain, en s'appuyant davantage sur leurs partenaires. Beaucoup de conservateurs ont accueilli positivement cette nouvelle stratégie, considérant qu'elle complète celle de la Corée du Sud vis-à-vis du Nord. Elle offre

des garanties de sécurité alors que le contrôle opérationnel de l'alliance doit, à terme, être transféré à la Corée du Sud.

La Stratégie nationale de sécurité de la Corée du Sud

Dans sa Stratégie de sécurité nationale, le gouvernement de Park Geun-hye a fixé trois objectifs et trois principes jetant les bases d'une unification pacifique. Les trois objectifs sont : (1) la sauvegarde du territoire et de la souveraineté nationale en assurant la sécurité des personnes; (2) le maintien d'une paix durable dans la péninsule et la préparation d'une nouvelle ère d'unification; (3) la promotion de la coopération en Asie du Nord, de la paix mondiale et du développement. Ces objectifs sont clairement en ligne avec l'alliance globale avec les États-Unis de même que les trois principes de la Stratégie de

« Une alliance stratégique globale est une alliance de portée bilatérale, régionale et mondiale fondée sur des valeurs communes et la confiance mutuelle. »

sécurité nationale : (1) mise en œuvre d'une posture de sécurité solide; (2) poursuite du processus de renforcement de la confiance dans la péninsule coréenne; et (3) promotion d'une diplomatie basée sur la confiance. En outre, la République de Corée a été sensible à l'intérêt des États-Unis pour l'expansion de l'Alliance. Elle a renouvelé son intérêt à la multiplication des formes de coopération régionale, notamment avec le Japon et au développement de dialogue avec d'autres pays comme l'Australie, l'Inde ou la Chine.

Les impacts de la stratégie américaine dans la région sont clairs. Premièrement, la réaffirmation de la dissuasion élargie des États-Unis a été le résultat le plus visible de la reformulation de l'alliance. Deuxièmement,

les capacités dites de déni d'accès et de déni de zone (A2/AD) de la Chine et les adaptations américaines à ces capacités ont suscité l'attention des militaires sud-coréens. Troisièmement, la stratégie des États-Unis a affecté la doctrine de défense et la posture militaire de la Corée du Sud. Quatrièmement, l'évolution de l'alliance stratégique modifie la répartition du financement de l'effort sud-coréen. Cinquièmement, un nombre croissant d'experts sud-coréens ont réfléchi à l'impact du transfert du commandement opérationnel, initialement prévu pour décembre 2015 et repoussé aux années 2020. Enfin, il semble que la nouvelle alliance a indirectement influencé la réforme de la défense sud-coréenne notamment la structure de la force, les systèmes d'armes ou même la politique de passation de marchés publiques.

Dans la péninsule, dissuader les provocations militaires du Nord et maintenir la stabilité a longtemps été la raison d'être de l'alliance. Les alliés ont conservé une posture de défense pour faire face aux provocations locales, à une guerre totale ou à des provocations asymétriques. En temps de paix, ils élaborent des plans opérationnels et renforcent les exercices combinés sous les directives de la réunion consultative de sécurité (SCM), du dialogue de défense intégrée Corée-États-Unis (KIDD) et la réunion du Comité militaire (MCM). Le facteur nord-coréen, en particulier sa dimension nucléaire, demeure au cœur de l'alliance. Séoul a obtenu des garanties de Washington concernant sa stratégie de dissuasion élargie (extended deterrence) et de dissuasion sur mesure (tailored deterrence). Plus récemment, un nouveau groupe - Comité pour la stratégie de dissuasion (DSC) - a été lancé à l'occasion du septième dialogue de défense intégrée Corée-États-Unis.

Sur le plan régional, l'amélioration de la coopération bilatérale de sécurité avec le Japon et la coopération trilatérale avec le Japon et les États-Unis sont un autre aspect de la politique de sécurité et de défense sud-coréenne en lien avec l'alliance stratégique globale. L'administration Obama encourage le renforcement de cette coopération trilatérale. Enfin, au niveau mondial, l'alliance a fait des progrès remarquables pour répondre à une variété de défis transnationaux. En plus de problèmes de sécurité non traditionnels, comme la prolifération d'armes illicites, les catastrophes naturelles et la piraterie, le gouvernement sud-coréen a également placé la cybersécurité, le changement climatique, et les épidémies sur l'ordre du jour de sa politique, ce qui nécessite une coopération et un échange d'informations accrue avec les États-Unis.

Conclusion

La République de Corée et les États-Unis ont combattu ensemble pendant la guerre de Corée, la guerre du Vietnam et les guerres contre le terrorisme. Ils ont maintenu une alliance militaire solide au point d'en faire l'une des plus réussies de l'histoire moderne, jouant un rôle essentiel pour la paix et la prospérité dans la péninsule et en Asie du Nord-est. L'administration Obama considère la Corée du Sud comme un allié stratégique indispensable, tout en cherchant à améliorer ses relations avec la Corée du Nord par le biais de multiples canaux de dialogue. Washington est susceptible de faire appel à Séoul pour façonner un environnement favorable, en attendant son engagement actif dans et hors de la péninsule coréenne. Washington continuera d'approfondir l'alliance stratégique avec Séoul pour maîtriser l'essor de la Chine et résoudre les différends entre la Corée du Sud et le Japon. Les efforts américains

auront un impact tangible sur la politique de sécurité et de défense de Séoul aux niveaux de l'alliance stratégique globale, local, régional et mondial.



3. Stratégie et capacités de l'armée de l'air sud-coréenne

HONG SUNGPYO

Les forces aériennes de la République de Corée (ROKAF) ont été créées le 1er octobre 1949 et se sont illustrées au cours de la guerre de Corée (1950-1953) en tentant de repousser l'envahisseur nord-coréen. Après la guerre, leurs capacités se sont considérablement accrues, en termes d'équipement et de personnel. Depuis 1960, l'armée de l'air s'est progressivement dotée d'avions de combats de nouvelle génération comme les F-5, les F-16 ou encore les F-35. De plus, la Corée du Sud a développé des avions d'entraînement, comme le T-50, qu'elle a ensuite exportés et elle est l'une des plus avancées au monde.

L'armée de l'air doit faire face à une diversification des menaces

Créée en 1949, l'armée de l'air sud-coréenne n'a pas pu s'engager dans la défense du territoire contre l'attaque nord-coréenne du 25 juin 1950. Equipée d'avions d'entraînement, l'armée de l'air sud-coréenne ne disposait d'aucun avion de combat. L'armée américaine lui ayant fourni dix avions F-51 Mustang, elle a

effectué ses premières missions en 1952. Après la signature de l'armistice en 1953, l'armée de l'air s'est progressivement dotée d'avions de combat, F-5, F-4, F-16/KF-16 ou encore des F-15K. Son principal objectif est de défendre la République de Corée et ses missions sont multiples : contrattaque aérienne, contrattaque sur cible terrestre, contrattaque maritime, attaque stratégique, collecte de renseignement, opérations spéciales, etc.

Si l'objectif principal n'a pas évolué depuis les années 1950, les menaces se sont diversifiées et l'environnement stratégique s'est complexifié. Tout d'abord, la menace nord-coréenne s'intensifie. Défiant la communauté internationale, la Corée du Nord a procédé à des essais balistiques en 1998, 2009 et 2012; son nouveau dirigeant a multiplié les visites aux unités militaires stationnées le long de la DMZ et donné la priorité à la modernisation de l'armée au détriment du bien-être de la population. Deuxièmement, ses voisins font des efforts de modernisation en se dotant ainsi d'avions de chasse furtifs : la Chine développe le J-20 et le J-31, la Russie avec le PAK FA T-50, et le Japon avec le Sinsin. Ce dernier a signé un contrat d'armement avec l'allié américain prévoyant l'achat de soixante avions de chasse furtifs F-35. Enfin, les menaces sont désormais en partie transnationale et incluent la prolifération d'armes de destruction massive et d'armement à capacité de guidage, les cyber-menaces ou le terrorisme. Ces évolutions imposent d'adapter les concepts opérationnels pour accroître et moderniser les capacités et pouvoir engager des combats à longue distance.

Des équipements nord-coréens pléthoriques mais vieillissants

La stratégie militaire nord-coréenne vis-à-

vis de la Corée du Sud est celle de guerre éclair, ou blitzkrieg, qui vise à vaincre son adversaire avant que les États-Unis ne soient en mesure de déployer de nouvelles troupes. Pour réaliser son objectif, la Corée du Nord combine des moyens conventionnels et non conventionnels en multipliant les attaques d'artillerie. Selon un rapport du ministère de la défense sud-coréen de 2011, la Corée du Nord aurait violé l'accord d'armistice à 221 reprises et elle a recouru à la force 26 fois. Ces violations et provocations incluent le détournement d'un avion de ligne en 1958, un attentat à la bombe en Birmanie visant le Président sud-coréen en 1983 ou encore le torpillage de la corvette Cheonan en mars 2010 qui a fait 46 victimes et plus récemment, le bombardement de l'île de Yeonpyeong ayant entraîné la mort de deux militaires et de deux civils, une première depuis 1953.

L'armée nord-coréenne se divise en cinq corps : l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine, les forces balistiques stratégiques et les forces spéciales. Son budget est de 6 milliards de dollars contre 37 milliards pour l'armée sud-coréenne. Avec 1,2 million d'hommes, l'armée nord-coréenne se classerait au cinquième rang mondial et dépasse largement les effectifs de l'armée sud-coréenne. Les 110 000 soldats de l'armée de l'air nord-coréenne sont deux fois plus nombreux que ceux de l'armée de l'air sud-coréenne. Grâce au soutien de l'URSS et de la Chine, la Corée du Nord a engagé des programmes ambitieux d'acquisition d'armement. Elle s'est ainsi équipée de MiG-19/21 dans les années 1960, de 150 MiG-21, 60 MiG-23p ou des MiG-23ML des MiG-29. Elle s'est également dotée d'hélicoptères de combat Mi-2 et Mi-4 dans les années 1980. Malgré la crise économique sans précédent qu'elle a traversé dans les années 1990, elle a acheté au Kazakhstan une trentaine de MiG-21bis

en 1999, portant à 1650, dont 820 avions de combat, le nombre de ses aéronefs.

L'armée de l'air nord-coréenne est composée de quatre divisions (trois de combat et une d'entraînement) et de quatre brigades (deux de combat et deux de transport). La plupart des bases aériennes sont au Sud et disposent d'un complexe système de défense, dont des installations sous-terraines avec des pistes de décollage semi ensevelies. Cependant, les contraintes financières réduisant leurs temps d'entraînement, les compétences des pilotes restent limitées et un peu plus de la moitié de la flotte serait opérationnelle—70% dans le cas des hélicoptères.

Une armée de l'air sud-coréenne moderne et apte au combat

La République de Corée dispose de 450 avions de combat répartis sur onze bases aériennes. Moins nombreux que les avions nord-coréens, ils sont plus modernes et mieux entretenus et peuvent mener des opérations dans un environnement informatisé. La Corée du Sud a fait l'acquisition d'avions de chasse avancés comme les F-15 américains (construits dans les années 2000 alors que les Mig-29 nord-coréen datent des années 1980) tout en développant son programme d'armement avec l'avion d'entraînement KAI FA-50. De plus, l'entraînement des pilotes est de grande qualité. Mieux formés, ils volent huit fois plus que les pilotes nord-coréens.

Ce professionnalisme est renforcé par les nombreux exercices militaires menés avec l'allié américain, comme Ulchi Freedom

Guardian ou Foad Eagle. A ces occasions les pilotes sud-coréens utilisent les mêmes procédures de combat que leurs homologues américains, et sont initiés aux doctrines et concepts militaires les plus modernes. De plus, la participation des forces aériennes sud-coréennes a des opérations de maintien de la paix (Somalie 1993) et à des coalitions militaires comme en Afghanistan et en Iraq durant les guerres du Golfe a permis à la Corée du Sud de se positionner comme une nation disposant d'une armée moderne, capable d'interagir dans un environnement international. Ainsi, est-elle parfaitement apte à combattre une guerre moderne. Si en termes quantitatifs l'armée de l'air nord-coréenne a parfois l'avantage, en termes qualitatifs, l'avance de l'armée sud-coréenne est indiscutable.

« Si en termes quantitatif l'armée de l'air nord-coréenne a parfois l'avantage, en termes qualitatifs, l'avance de l'armée sud-coréenne est indiscutable. »

Des réformes continues de modernisation des forces aériennes sud-coréennes

La Corée du Sud modernise son armée de l'air tant dans son organisation que dans ses équipements. Elle dispose aujourd'hui de deux commandements opérationnels, au Nord et au Sud du pays réunis au sein d'un commandement opérationnel aérien unique alors que sera créé un commandement de reconnaissance aérienne.

L'armée de l'air a également poussé à la production de 120 avions KF-X pour remplacer ses F-5 et F-4. Cet avion multi rôle de quatrième génération, construit en partenariat avec l'Indonésie, devrait entrer en service en 2020. Il s'agit ainsi du second programme d'armement propre à la Corée

du Sud après celui du KAI FA-50, initié dans les années 1990. En parallèle, la Corée du Sud continue d'acheter des équipements américains à l'instar d'une quarantaine de F-35, d'avions de détection et de commandement AWACS (ou Boeing E-3 Sentry) mais aussi d'avions ravitailleurs et de drones de surveillance Global Hawk.

Longtemps absentes du marché de l'armement sud-coréen du fait de la main mise américaine, les entreprises européennes tentent d'accroître leur présence. En mars 2015, Airbus et Korea Aerospace Industries (KAI) ont remporté un contrat pour la livraison de plus de 300 hélicoptères, dont une centaine militaires. Cependant, à la fin du mois, le consortium KAI/Lockheed Martin a remporté devant Airbus l'appel d'offres géant pour la fourniture de 120 avions de chasse à l'armée de l'air sud-coréenne.



4. Quelle défense anti missiles pour la Corée du Sud ?

JEE DAVID EUNPYOUNG ET RYU HYUNGWOO

Sur fond de tensions intercoréennes et pour compenser un arsenal conventionnel obsolète, la Corée du Nord a concentré ses efforts sur le développement de capacités asymétriques, y compris des missiles balistiques : SCUD, FROG, Musudan, Nodong et KN-08. Des missiles qui seraient utilisés comme vecteurs d'armes nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques en cas de conflit. Afin de répondre à cette menace, le ministère de la défense sud-coréen a créé un système de défense antimissile (Korea Air Missile Defense - KAMD). En plus de ce système, il a conçu un système de défense active - « Kill Chain » - reliant entre eux les systèmes de détection (radars, satellite, avions de surveillance) et les systèmes d'armes (artillerie, destroyers Aegis et avions de chasse) pour détruire les lanceurs avant même le lancement de missiles.

Ces deux systèmes sont-ils en mesure d'assurer une défense fiable justifiant l'énorme investissement consenti à leur construction ? La nucléarisation de la Corée du Sud ne serait-elle pas une meilleure

option même si elle déclencherait des sanctions risquant de mettre à genou son économie ? La menace balistique nord-coréenne place la Corée du Sud devant un dilemme, un choix entre la prospérité économique (statu quo) et la sécurité nationale (l'armement nucléaire).

Le KAMD est un parapluie de papier sous une pluie d'acide

En cas d'attaque, il serait impossible d'intercepter tous les missiles nord-coréens. Actuellement, les forces armées sud-coréennes ont confirmé l'achat de missiles anti missiles PAC-3 pour moderniser l'arsenal obsolète des PAC-2 dont le taux de réussite a été évalué à 40 % par les Américains après la première guerre du Golfe. Selon les tests des industriels, le taux de réussite des PAC-3 serait de 70% ce qui signifie que la défense du territoire ne serait que partiellement assurée en cas d'une attaque balistique nord-coréen. Dans ces conditions, est il justifié d'investir 1,4 milliard de dollars pour l'achat de 136 intercepteurs PAC-3 ?

Conscient du coût élevé de construction de ce système national, le commandant des Forces américaines en Corée (USFK), le général Scaparrotti a proposé à Séoul de déployer un système américain de défense anti-missiles de pointe, le THAAD (Theater High Altitude Air Defense), pour compléter le KAMD. Si ce système était déployé dans la péninsule, la défense aérienne sud-coréenne serait plus efficace qu'avec le seul KAMD. Le THAAD est-il fiable? Selon l'agence américaine de défense anti-missile, son taux de réussite est de 100%, le plus élevé de tous les systèmes anti-missile américains. Il est indubitablement meilleur que le système coréen, mais n'ayant jamais été testé dans un environnement de combat, on peut douter de sa capacité d'interception. Par

conséquent, aucun de ces trois systèmes de défense ne peut être fiable à 100% pour protéger la Corée du Sud contre la menace balistique nord-coréenne.

Quelle que soit la défense aérienne envisagée, et même si tous les missiles nord-coréens sont interceptés, il est impossible d'empêcher des dégâts sur le territoire sud-coréen. Parmi ces missiles, les plus menaçants sont les SCUD-B et C qui ont une portée inférieure à 500 km. Leur interception est d'autant plus difficile que leur temps de vol est court. Ils manquent également de précision et peuvent rater leur cible de 700m. Pour pallier à ce problème, des frappes de précision par la Corée du Sud ne sont pas une option envisageable. A l'inverse, la stratégie nord-coréenne est probablement de les équiper avec des ogives contenant des armes chimiques et biologiques pour compenser ce manque de précision. Lorsque ces missiles sont lancés, ils explosent en plein vol et dispersent les armes chimiques, maximisant ainsi leur létalité et leur zone d'impact.

Au cas où ces ogives sont interceptées en plein vol, les agents chimiques et biologiques qu'ils contiennent étant plus lourds que l'air, tombent au sol où ils provoquent des pertes humaines. Tant qu'il ne sera pas possible d'intercepter ces missiles sans les faire exploser, on pourra s'interroger sur l'utilité du KAMD qui n'est qu'une défense partielle de la Corée du Sud contre une attaque chimique : « un parapluie de papier sous une pluie acide ».

Le Kill Chain est un jeu de guerre risqué

S'il est difficile d'intercepter un missile après son lancement, ou d'empêcher des dégâts malgré une interception réussie, des frappes préventives seraient une meilleure option. Elles ne sont pas faciles à réaliser.

Tout d'abord, il est difficile de détecter des cibles et de les frapper avant que les missiles ne soient lancés et ce d'autant plus qu'elles sont mobiles. En effet, la plupart des missiles nord-coréens ne sont pas lancés à partir d'une rampe de lancement, mais d'engins mobiles (Transportable Erector Launcher – TEL). La Corée du Nord disposerait d'au moins 100 TEL et il est quasiment impossible d'identifier ceux qui sont équipés de missiles des autres. Aussi importantes soient elles, les capacités de renseignement combinées des États-Unis et de la Corée du Sud, y compris les satellites, avions de surveillance, et radars ne sont pas suffisantes. La couverture d'une zone par un satellite militaire est temporaire du fait de sa rotation autour de la terre, la sortie d'avions de surveillance est limitée par la tombée de la nuit et la défense anti-aérienne nord-coréenne et la couverture radar n'est pas totale. En outre, il est fort probable qu'il y ait beaucoup de leurres pour égarer les forces de l'alliance. De plus, même si les cibles sont repérées, il sera difficile de les frapper avant qu'elles lancent les missiles à cause du délai de transmission de l'information des capteurs de renseignements aux systèmes de frappe. Il peut enfin être difficile de frapper la centaine de cibles détectées avec les 60 PAC-3 qui équipent la Corée du Sud.

Deuxièmement, le lancement de frappes préventives pouvant déclencher une guerre totale, le gouvernement sud-coréen hésitera avant de prendre une décision à haut risque. Bien sûr, si une menace imminente pour la sécurité nationale - ainsi la préparation d'une attaque nucléaire ou chimique - était confirmée, Séoul n'hésiterait pas à procéder

à des frappes préventives. En effet, en cas d'attaque d'une telle ampleur, la Corée du Sud devra répondre le plus rapidement possible pour limiter ses pertes et mettre fin à la guerre avant même qu'elle ne commence. Cependant, si la Corée du Sud faisait une erreur d'interprétation des informations et frappait le Nord, elle déclencherait une guerre « non souhaitée ». Même si des frappes préventives neutralisent une partie des capacités nord-coréennes, la Corée du Nord pourrait mener une guerre. Par conséquent, aussi longtemps que des frappes préventives comportent un niveau élevé de risques stratégiques, il est crucial pour les autorités nationales de prendre des décisions basées sur des informations exactes.

« La nucléarisation n'étant pas vraiment envisageable, la moins mauvaise des options est le recours à un KAMD peu fiable et à un Kill Chain qui présente des risques. »

La nucléarisation de la Corée du Sud n'est pas une solution miracle

On peut douter de la fiabilité du KAMD et la Kill Chain est un choix dangereux car, non seulement il est difficile de détecter et de frapper toutes les cibles, mais une erreur d'interprétation peut déclencher une nouvelle guerre. En résumé, il n'est pas efficace d'intercepter un missile en vol, et il est risqué d'empêcher le lancement de missiles par des frappes préventives. Comment décourager Pyongyang d'attaquer la Corée du Sud ? Si la Corée du Sud développe l'arme nucléaire, elle disposera d'une force de dissuasion contre la Corée du Nord.

Si elle faisait ce choix, la Corée du Sud, membre et responsable du Traité de Non-Prolifération (TNP), ferait face à de très lourdes sanctions qui provoqueraient l'effondrement de son économie très

dépendante du commerce international tout en mettant en péril son image de pays responsable. Cette option compromettrait également ses relations avec la Chine tout en fragilisant son alliance avec les États-Unis qui est au cœur de sa stratégie de sécurité. Enfin cette option entraînerait un « effet de domino nucléaire » avec la nucléarisation du Japon et de Taiwan. En résumé, la nucléarisation du Sud offrirait un gain - la dissuasion contre le Nord - et des pertes (économique, diplomatique et stratégique) bien plus élevées.

Le choix de la nucléarisation se révélerait pire que le recours à un KAMD partiellement fiable et à un Kill Chain qui présente de nombreux risques. Ces deux systèmes sont la moins mauvaise des options aussi faut-il investir pour les renforcer tout en prenant des directives claires pour leur emploi. De plus des mesures non militaires devraient être mises en œuvre pour sortir la Corée du Nord de son impasse nucléaire. Comme le soulignait le stratège chinois Sun Tzu « la plus grande victoire est celle qui ne nécessite pas de bataille ». Séoul doit donc trouver des moyens ingénieux de gagner la guerre sans mener un combat coûteux.



5. La cyber sécurité en Corée du Sud et la coopération en Asie du Nord-est

KIM GEUNHYE ET LIM JONGIN

Depuis le début du 21^{ème} siècle, la Corée du Sud a fait l'objet de nombreuses cyber attaques et les experts considèrent que ces agressions constituent une atteinte à la sécurité nationale. Le gouvernement a mis en oeuvre des politiques pour renforcer la cybersécurité, tout en s'engageant dans la coopération internationale dans ce domaine. L'opinion selon laquelle les cyberattaques représentent des menaces existentielles fait l'objet d'un consensus dans l'opinion, ce qui affaiblit l'argument selon lequel leur dangerosité serait exagérée. Un tel consensus est attribuable au statut spécifique de la Corée du Sud : elle est caractérisée par un fort taux de pénétration et une forte dépendance aux technologies de l'information qui la rendent vulnérable aux cyber-menaces dans une région très connectée et « cyber militarisée ». Or, en dépit de nombreuses cyberattaques « frontalières » originaires de pays tiers, comme la Chine, la coopération entre les pays est très limitée.

Les cyberattaques et cyber menaces sur la Corée du Sud

Selon un récent rapport, la Corée du Sud est après les États-Unis le pays ayant fait l'objet du plus grand nombre de cyberattaques. Depuis celle du 25 janvier 2003 ou « cyberattaque 1.25 », la Corée du Sud a fait face à de nombreuses agressions qui dans leur quasi-totalité ont été attribuées à la Corée du Nord.

La cyberattaque du 7 juillet 2009, ou « cyberattaque 7.7 », a temporairement paralysé les services en ligne d'organismes gouvernementaux sud-coréens et américains et des établissements bancaires. Depuis, le gouvernement a créé le Commandement National Cyber, rattaché au ministère de la Défense nationale, et il a adopté l'Initiative nationale de cyber crise pour renforcer sa capacité de réponse à ces menaces. La cyberattaque du 3 au 5 mars 2011, « cyberattaque 4.3 », a provoqué des dégâts dans les réseaux informatiques d'une quarantaine de sites sud-coréens dont les moteurs de recherche, les banques et le ministère de la Défense nationale. Depuis le « Plan directeur national pour la cybersécurité » présente le cyber espace comme un espace souverain mis sur le même plan que les trois autres espaces physiques et le gouvernement a présenté des contre-mesures pour faire face à ces menaces.

Plus récemment, les serveurs administratifs de l'entreprise de production d'électricité KHNP (Korea Hydro and Nuclear Power Co.) ont été piratés⁴. Cette attaque s'est reproduite le 15 décembre 2014 et les pirates ont menacé de publier les données pillées et

⁴ BONDZ Antoine et EISEN Steven, « L'avenir du nucléaire civil sud-coréen : entre indépendance énergétique et crainte d'un incident », *Korea Analysis*, No.5, février 2015.

de procéder à de nouvelles attaques à moins que certaines centrales nucléaires ne soient fermées. Le piratage d'une infrastructure liée à la sécurité nationale illustre la gravité de ces agressions. Elle a renforcé la crainte d'une cyber-offensive s'en prenant à l'ensemble des infrastructures du pays.

Les cyber-attaques les plus récentes qui menaçaient la sécurité nationale ont eu des répercussions majeures sur la société et la politique. Ces agressions deviennent de plus en plus sophistiquées : elles ont commencé par chercher à soutirer de l'argent ou à obtenir des informations sur une personne et elles évoluent vers des attaques visant à provoquer un chaos social en Corée du Sud en fonction d'objectifs politiques.

Les spécificités de la cybersécurité en Corée du Sud et en Asie du Nord-est.

La multiplication de ces agressions a amené le gouvernement à mettre en oeuvre une série de mesures, à créer le « Commandement cyber » en 2010, et à faire de la cyber-sécurité une priorité. Si de nombreux pays ont des points de vue assez proches sur ce sujet, les décideurs sud-coréens perçoivent les cyber-attaques comme des menaces existentielles : susceptibles de provoquer suffisamment de dégâts pour que le gouvernement perde le contrôle des capacités militaires, financières ou énergétiques du pays.

Les spécificités de la Corée du Sud expliquent que ces menaces soient perçues comme étant de nature existentielle. Elle est en effet caractérisée par un niveau élevé d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et selon les trois derniers classements de l'Union Internationale des Télécommunications, elle est le pays le plus connecté au monde, ses réseaux sans fil sont les meilleurs et selon

l'OCDE, les ménages coréens ont l'utilisation la plus fréquente des smartphones et d'internet. Deuxièmement, si la Corée du Sud est le leader mondial des TIC, elle a tardé à mettre en place une cyber-sécurité.. Enfin, la Corée du Nord qui s'est dotée de capacités militaires dans les domaines du nucléaire et du cyber, a été à l'origine de nombreuses attaques depuis 2003. Selon une enquête parlementaire, elle aurait lancé 1560 attaques au cours des neuf premiers mois de 2014, soit près de 6 par jour. Tous ces éléments expliquent que la Corée du Sud est le pays le plus exposé à cette menace.

Tableau 1 : Cyberattaques contre la Corée du Sud

<i>Year</i>	<i>Cyber attacks</i>
2003	1.25 Internet Intrusion: Korea's major internet networks went down due to the Slammer Worm taking advantage of vulnerabilities of Microsoft's SQL servers.
2009	7.7 DDoS Attack: Three DDoS attacks from July 7 to 10 paralyzed the major government sites including the Blue House and other web sites.
2010-2012	GPS Disturbance: For three years from 2010, three incidents of GPS disturbance occurred, causing signal interference and damage to GPS receivers in private and military sectors including Korea Telecom's base stations.
2011	3.4 DDoS Attack: DDos attacks on 40 local web sites including major portals, government offices, the Ministry of National Defense and financial institutions.
2011	Attack on NH Bank's computer system: Extensive data on NH Bank's computer system were damaged with service access paralyzed entirely or partially.
2013	3.20 Cyber Terror: Major local broadcasters' and 6 financial institutions' computer networks went down.
2013	6.25 Cyber Terror: The Blue House's homepage, major government sites, media and political parties were under cyber attacks.
2014-2015	Hacking on KHNP: KHNP's drawings and operating methods for nuclear power stations were leaked on the internet due to cyber attacks.

D'autre part, les spécificités de l'Asie du Nord-est aggravent ces menaces. En effet, non seulement elle est confrontée au plus grand nombre d'attaques au monde, mais elle est aussi celle où les conflits de voisinages sont les plus fréquents. Les trois grandes puissances, (Chine, Japon et Corée du Sud) font partie des vingt pays les plus attaqués au monde. Parmi les problèmes soulevés par ce type d'agression, il y a la multiplicité des cibles et des modes opératoires et l'incertitude sur leurs origines. Deuxièmement, tous les pays de la région ont des capacités élevées de cyberguerre. Selon un rapport de l'United Nations Institute for Disarmament Research (UNIDR) de 2011 qui s'appuie sur l'analyse de 133 pays, 33 d'entre eux avaient défini des politiques et développé des capacités liées à la cyberguerre. Les trois grands pays d'Asie du Nord-est l'ont fait de façon systématique, clarifiant leur définition du cyberspace, promulguant des lois pour le réguler et définissant la cyberguerre comme un nouveau type de guerre dans leur Livre blanc de la Défense. Enfin, aucune coopération substantielle n'existe entre les pays d'Asie du Nord-est. S'ils ont des formes de coopération au sein de l'ASEAN+3 ou de l'APEC et si les ministères chinois, japonais et sud-coréens des TIC ont cherché à collaborer, il n'existe aucun système de coopération formelle.

La nécessité d'une coopération régionale en matière de cybersécurité

Le gouvernement sud-coréen qui a été l'un des premiers à formuler des politiques

publiques pour faire face aux cybermenaces, a décidé d'être le moteur d'une plus grande coopération en accueillant la troisième Conférence sur le cyberspace à Séoul en 2013 et en créant le Seoul Defense Dialogue (SDD) et le Cyber Working Group pour renforcer la coopération militaire dans la région Asie-Pacifique.

En effet, dans un cyberspace sans frontières les risques se propagent aisément d'un pays à l'autre. Attaques et menaces franchissent les frontières via un pays tiers et cela est susceptible de provoquer des conflits entre les pays. Par exemple, la Corée du Nord a attaqué la Corée du Sud et les États-Unis via la Chine à plusieurs reprises. Suite aux « cyberattaques 7.7 » en 2003 par exemple, la Corée du Sud a dû demander la coopération des autorités américaines et chinoises pour identifier ces attaques. En effet, des efforts unilatéraux y compris des mesures législatives nationales, ne peuvent pas les empêcher. Compte tenu du caractère transnational de ces attaques, une coopération étroite est nécessaire. Or, jusqu'ici les pays asiatiques se sont seulement accordés sur la nécessité de prendre des mesures conjointes. Contrairement aux pays européens, ils n'ont pas réussi à coopérer, aussi est-il grand temps qu'ils engagent une coopération multilatérale.

Plusieurs raisons justifient cette coopération régionale. Premièrement, elle est souhaitable pour renforcer la confiance et limiter tout risque d'escalade car le cyberspace est intrinsèquement sujet à des malentendus.

« Le gouvernement sud-coréen a été l'un des premiers à formuler des politiques publiques afin de faire face aux cyber-menaces tout en devenant un moteur de la coopération internationale. »

Les différends territoriaux et la fréquence des cyber-attaques risquent d'accélérer la militarisation de cet espace. Deuxièmement, les responsabilités étatiques en matière de normes sont nécessaires. S'il est prouvé qu'une cyberattaque provient ou est réalisée via un pays tiers, alors l'État de ce pays devrait assumer la responsabilité de l'attaque. Les pays de la région disposant des capacités nécessaires, les malentendus seront évités et une attaque via un tiers ne pourra pas se transformer en conflit ouvert. Il est temps de promouvoir la cyber-stabilité en Asie et de discuter de mécanismes concrets de coopération comme l'Europe a su le faire.

Tableau 2 : Coopération régionale en Europe et en Asie

	Europe		Asie	
	Organisation	Résultats	Organisation	Résultats
Politique	ENISA ⁵	Cyber Europe (2010, 2012, 2014) National Cyber Security Strategies- Practical Guide on Development and Execution (2012)	APEC	Building Confidence and Security in the use of ICT to Promote Economic Growth and Prosperity (2012)
Militaire	OTAN	NATO Policy on Cyber Defense (2012, 2014)		
Diplomatique	OSCE	PC DEC/1039 (2012) PC DEC/1106 (2013)	ARF ⁶	ARF Statement on Cooperation in Ensuring Cyber Security (2012)

⁵ European Network and Information Security Agency.

⁶ Asean Regional Forum.



6. La multiplication des violences appelle à une réforme en profondeur de l'armée

JULIETTE SCHWAK

SOURCES :

- Editorial, « L'armée ne peut pas se discipliner par elle-même », *Joongang Ilbo*, 12 août 2014
- « Un soldat agressé sexuellement par semaine », *Chosun Ilbo*, 26 juillet 2011
- Editorial, « Il est temps de mettre un terme à la violence qui gangrène l'armée », *Hankyoreh*, 2 août 2014
- « Pas de pardon pour cette terre, pas de réconfort pour les soldats tyrannisés », *Hankyoreh*, 30 décembre 2014
- CHOI Hyun-june, « Interview de HAN Hong-koo⁷ : ouvrir l'armée au monde extérieur pour arrêter la violence », *Hankyoreh*, 9 août 2014
- Editorial, « L'énormité de la violence et de la corruption dans l'armée », *Hankyoreh*, 30 Janvier 2015
- Luke Butcher⁸, « Demande de réforme

⁷ Professeur à l'université Sungkonhoe, représentant civil au sein du comité ministériel fondé en 2005 pour améliorer la culture militaire.

⁸ Journaliste à Korea News Online.

dans la culture militaire », *Korea News Online*, 10 Août 2014

- Editorial, « La violence nécessite une solution civile », *Joongang Ilbo*, 8 août 2014

- KWON Insook, LEE Dong-ok, KIM Elli et KIM Hyun-Young, « Violence sexuelle entre hommes dans l'armée sud-coréenne », *Journal of Interpersonal Violence*, Vol. 22, No. 8, août 2007

Les deux Corées étant encore officiellement en guerre, la conscription nationale obligatoire fait partie des « Quatre Devoirs Constitutionnels » des citoyens de sexe masculin. Tous les hommes de plus de 20 ans sont tenus à faire leur service militaire dont la durée varie entre deux ans dans l'armée de terre et l'infanterie marine ; et un peu plus de deux ans dans l'armée de l'air et la marine nationale. Chaque année, plus de 250 000 jeunes hommes, auxquels s'ajoutent depuis 1950 les jeunes femmes qui se portent volontaires, partent servir sous le drapeau. Plusieurs réformes ont transformé l'armée (1999, 2003, 2005, 2012) et la réforme en cours, qui entrera en vigueur en 2020, privilégie la modernisation technologique et l'efficacité. Selon Luke Butcher, la culture militaire est depuis longtemps un enjeu social pour la Corée du Sud, dirigée par des dictatures militaires entre 1962 et 1987, et alors que 93.5% des objecteurs de conscience emprisonnés dans le monde le sont en Corée du Sud, selon Amnesty International.

La multiplication des sévices sexuels

Des enquêtes commandées par le Ministère de la Défense concluent à un accroissement du nombre de violence. Selon le Center for Military Human Rights Korea cité dans l'article du *Chosun Ilbo* de 2011, il y aurait eu 71 cas de délits à caractère sexuel

entre janvier 2009 et juin 2010⁹. Une étude d'août 2007 montre que ce phénomène est bien plus important que ne le suggère le nombre de délits recensés. En effet 15.4% des répondants reconnaissent avoir été victimes, 7.2% bourreaux et 24.7% témoins de violences sexuelles, le plus souvent été commises par un supérieur à l'encontre d'un subordonné. Cette étude évoque une culture du harcèlement sexuel liée au respect de la hiérarchie dans l'armée. Quant à la passivité de l'administration confrontée à ces actes elle s'expliquerait par une « tendance à accepter la violence sexuelle entre hommes comme élément de la culture militaire ».

Au cours de l'année 2014, la confiance des citoyens sud-coréens dans l'institution militaire a été ébranlée par une série de scandales qui ont mis en évidence des violations des droits de l'homme. En avril 2014, le soldat Yoon de la 28^{ème} division d'infanterie à Yeoncheon a été tué par six supérieurs. Selon l'enquête il aurait été victime de mauvais traitements, d'humiliations et de violences sexuelles avant d'être battu à mort. Son calvaire a d'autant plus ému l'opinion publique qu'il s'était déroulé en plein jour et devant témoins.

Par ailleurs, les Sud-Coréens sont de plus en plus critiques vis-à-vis des « fils de Dieu », ces jeunes hommes qui, bénéficiant d'un statut privilégié, évitent le service militaire ou, lorsqu'ils le font, occupent des postes confortables. Ce traitement d'exception est à l'origine de l'expression populaire « *Peu de jeunes hommes de Gangnam vont à hyeon-yeok* (service militaire actif) ». Les magistrats sont notamment accusés de profiter de leur fonction pour soustraire leurs fils de leurs obligations militaires ; d'autres les

envoient à l'étranger pendant la période de conscription : le nombre de ces départs a doublé entre 2007 et 2012.



« *Mon fils, reviens-nous en vie* », *Joongang Daily*, 5 août 2014

L'éditorialiste du *Hankyoreh* du 30 janvier 2015 rappelle que les scandales de corruption impliquant des officiers de haut rang ont également contribué à la méfiance des Coréens vis-à-vis de l'armée. Il évoque en particulier celui qui a éclaté fin janvier 2015 et a mis en cause Chung Ok-geun, ancien chef de personnel de la marine et ses proches dans des malversations liées à l'industrie de l'armement.

L'armée doit s'ouvrir au monde civil pour se réformer

L'éditorial du *Joongang Ilbo* du 8 août 2014 exprime la principale recommandation des partisans d'une réforme en profondeur de l'armée : « *La réforme exige une solution civile* ». Il dénonce que les officiers de rang inférieur soient privés de leurs droits fondamentaux, à commencer par le droit au repos. Une position à laquelle adhère le directeur de Peace Network Korea, Cheong Wooksik, dans un article de Korea News Online, d'août 2014 « Les commandants considèrent leurs soldats comme leurs possessions et ils les traitent en serviteurs. Ils ont tendance à penser que la vie, la santé de leurs soldats, de même que les droits de

⁹ *Chosun Ilbo*, « Un soldat agressé sexuellement par semaine », 26 juillet 2011.

l'homme, ne sont pas importants. Si toutes les armées sont des institutions fermées, l'armée coréenne l'est tout particulièrement. Les soldats n'évoquent pas leurs problèmes à l'extérieur, ne demandent pas d'aide et essaient de les gérer sans y parvenir. Enfin ceux qui ont commis des exactions ne sont pas punis. »

L'éditorialiste du *Joongang Ilbo* ajoute que confrontées aux manques de respect des droits de l'Homme, les autorités militaires ont privilégié le recours à la discipline. Un éditorial du même journal, publié le 12 août 2014, accable l'armée et dénonce l'opacité de son fonctionnement. Le journaliste n'est pas convaincu par l'annonce du ministère de la Défense de créer un conseil pour faire appliquer les droits de l'homme. En effet, l'armée a toujours menti en déclarant à plusieurs reprises que les insultes et les actes de violence n'existaient plus dans les casernes et en assurant que les soldats pouvaient librement dénoncer ces sévices par téléphone et par écrit.

En réalité, faisant partie de la routine militaire, non seulement menaces, violences et insultes sont tolérés mais elles sont aussi acceptées car elles relèvent de la discipline. Selon le journaliste, l'armée cherche à gagner du temps en prétendant prendre des mesures pour améliorer la situation des droits de l'homme, tout en menaçant les soldats de punitions si, pour rapporter les sévices, ils utilisent le service d'appels téléphoniques géré par un groupe civil sous les auspices de la National Human Rights Commission. Le titre de l'article « L'armée ne peut pas se discipliner par elle-même », est

un diagnostic partagé par d'autres partisans d'une réforme qui soutiennent l'instauration d'une surveillance civile au sein de l'armée. L'éditorialiste du *Joongang Ilbo* du 8 août 2014 juge que la présence et la supervision civiles seraient bien plus efficaces qu'un comité de réforme réunissant civils, gouvernement et armée. Selon lui, l'expertise civile et la participation des civils permettrait non seulement d'accélérer les réformes mais aussi de redonner confiance dans l'armée.

« Depuis 2003, le nombre de morts dans l'armée sud-coréenne varie entre 110 et 150 par an, ce qui constitue un chiffre très élevé en temps de paix. »

Han Hong-koo professeur à l'université Sungkonhoe, représentant civil au sein du comité ministériel fondé en 2005 pour améliorer la culture militaire, défend ce point de vue dans une interview au *Hankyoreh*, d'août 2014. Selon lui, il faut impérativement « ouvrir l'armée au monde extérieur

pour arrêter la violence ». S'opposant aux conservateurs qui sanctionnent un manque de discipline, il regrette que « les récents gouvernements conservateurs aient abandonné les réformes visant à réduire la taille de l'armée au nom de la force. Après l'administration Lee Myung-bak et le retour des conservateurs au pouvoir, les droits de l'homme dans l'armée ont été considérés comme des sujets trop niais pour être mentionnés. » Cette attitude contraste avec celle des gouvernements Kim Dae-jung et Roo Moo-hyun (1998-2008) qui avaient mis l'accent sur le respect des droits de l'homme dans l'armée. Plus l'armée est ouverte sur la société, moins de cas de décès sont recensés. Depuis 2003, le nombre de morts dans l'armée sud-coréenne varie entre 110 et 150 par an, ce qui constitue un chiffre très élevé en temps de paix.

L'auteur attribue également ces violences à « une tendance générale à la brutalité et à l'émergence d'une culture d'ostracisme », et au fait que les tribunaux militaires sont calqués sur le modèle américain alors que l'armée coréenne n'a pas de bases à l'étranger. Pour réformer l'armée, il faut réduire ses effectifs – « pas besoin de maintenir 600 000 hommes de troupes dans un environnement de guerre moderne avec des armes de la dernière génération »- et instaurer un médiateur sur le modèle allemand, pour que le monde civil contrôle davantage l'armée. Il propose l'établissement d'un service alternatif, où les jeunes hommes qui risquent d'être victimes ou bourreaux seraient assignés à des tâches non militaires. Partageant cette opinion, Cheong Wooksik considère que le contrôle démocratique de l'armée est le fondement de la démocratie. Cependant, il ajoute que l'armée coréenne est restée à l'écart de ce contrôle démocratique. Ainsi, la Corée du Sud ne devrait pas laisser l'armée se réformer d'elle-même et faire en sorte que le secteur privé et les citoyens gèrent cette transformation.

Le bilan décevant de la commission trilatérale pour la réforme de l'armée

Dans un éditorial ayant comme titre « Il est temps de mettre un terme à la violence qui gangrène l'armée », le *Hankyoreh* constate que « le harcèlement n'est pas seulement une relation entre la victime et son bourreau, il est aussi le reflet d'une culture et des institutions. Les victimes n'ont presque aucune chance dans un système qui, dépourvu d'organes de contrôle et de protection, ferme les yeux sur la violence. Lorsque des faits aussi graves surviennent, c'est que les changements qui doivent être effectués ne l'ont pas été. »

Depuis l'élection du Président Lee Myung-bak en 2008, le parti Saenuri a durci son

attitude vis-à-vis de la Corée du Nord et cela ne favorise pas les débats sur la réforme de l'armée. Néanmoins, à la suite du meurtre du soldat Yoon, le chef du personnel de l'armée, Kwon Oh-seong, a démissionné et reconnu la nécessité de changements. Le ministre de la Défense a également créé une commission à laquelle ont participé des civils pour enquêter sur la culture des casernes. Selon le ministre, si l'armée « ne parvient pas à se débarrasser de vieilles pratiques et reste attachée à son caractère fermé, elle sera incapable de trouver des solutions appropriées et répétera les mêmes erreurs ».

La présidente Park Geun-hye a ainsi délégué la responsabilité de la réforme au ministère de la Défense qui a établi en août 2014, une commission rassemblant des représentants de l'armée, du gouvernement et du secteur privé. Publié le 18 décembre 2014, son rapport propose des mesures pour améliorer la vie des casernes qui sont jugées décevantes par l'éditorialiste du *Hankyoreh* du 30 décembre 2014. L'armée a accepté de renforcer le suivi psychologique des futurs soldats pour repérer ceux qui sont inaptes à la vie en caserne et les orienter vers des postes non militaires. Elle a aussi adopté le principe de l'*off-duty* qui laisse aux soldats plusieurs heures par jour pour se reposer ou se consacrer à des activités personnelles. Si elle s'est également engagée à adopter le système de médiateur, elle ne l'a pas encore mis en place.

Selon le journaliste de *Hankyoreh*, face aux derniers décès de soldats, aucune de ces mesures peut être considérée comme une véritable réforme, car rien n'a été fait pour réformer le fonctionnement opaque des tribunaux militaires. Le rapport de la commission n'a pas instauré de vrais changements –abolition du système de tribunal militaire ou création d'un système

de jurés -, mais il n'a pas réussi à remédier à l'abus d'autorité des commandants qui conservent le pouvoir de réduire les sanctions infligées aux soldats. Le journaliste se demande comment donner des bonus aux soldats victime de sévices pour rendre la vie aux soldats morts de ces sévices. Un éditorial de *Hankyoreh* du 30 janvier 2015 réitère cette critique : « L'une des principales raisons pour lesquelles les officiers supérieurs continuent d'abuser de leur autorité et tolèrent la violence sexuelle, voire s'en rendent coupable, est le manque flagrant de transparence dans l'armée. Il faut remplacer les tribunaux militaires par des tribunaux civils [...]. Mais le ministre de la Défense s'est montré réticent à engager la réforme institutionnelle proposée par la commission trilatérale. Nous espérons que l'armée et le gouvernement réaliseront la gravité de la situation et en tiendront compte. »

DÉCALAGE

7. La Corée du Sud face à la menace de l'État Islamique

ANTOINE BONDAZ ET LEE YOUNGHYUN

Sources :

- KWAAK Jeyup¹⁰, « Comment les sud-coréens voient la liberté d'expression », *Korean Realtime-The Wall Street Journal*, 20 janvier 2015
- Editorial, Une attaque terroriste ne peut pas menacer la liberté d'expression, *DongA Ilbo*, 9 janvier 2015
- KWON Jeeyun¹¹, The Rise of Korean Islam: Migration and Da'wa, Middle East Institute, 19 mai 2014
- Choi Wonki¹², « Violence extrême, terrorisme et Corée », *Busan Ilbo*, 9 février 2015.
- Seo Jeongmin, « La menace terroriste de l'État islamique », *JoongAng Ilbo*, 11 février 2015

¹⁰ Editorialiste à Kyunghyang News.

¹¹ Chercheuse au Torch Trinity Center pour les études islamiques de Séoul fondé en 1992.

¹² Professeur à l'Académie nationale diplomatique de Corée.

- LeeWonsam¹³, « Possibilité d'enlèvement d'hommes d'affaires sud-coréens par l'État islamique », Entretien au cours de l'émission *Park Jaehong's News show*, 27 janvier 2015

- Yu Hyung Chang¹⁴, « Une étude de la possibilité d'actes terroristes en Corée du Sud et la stratégie à adopter », *Journal of Korea Police Studies*, vol.16, n°3, June 2014

- Actes de la Conférence « Faire un diagnostic sur l'État islamique : le terrorisme et le plan d'action de la société internationale », Institut sur le Moyen-Orient de l'université Myongji, 4 février 2015

- Cho Youngbin, « La Corée du Sud peut être une cible de l'État islamique : Controverses sur la participation au Salon de l'armement en Irak », *News1*, 10 février 2015

- JANG Ji-Hyang¹⁵, Le rôle de la Corée du Sud, puissance moyenne, en Iran, en Syrie et en Egypte, *Asan Institute for Policy Studies*, 23 mai 2014

- Editorial, La protection contre le terrorisme, *JoongAng Daily*, 3 février 2015

En janvier 2015, un jeune de dix-huit ans endoctriné sur les réseaux sociaux, a été le premier sud-coréen à partir en Syrie pour rejoindre les rangs des combattants étrangers de l'État Islamique. En avril 2015, deux gardes de sécurité libyens protégeant l'ambassade de Corée du Sud à Tripoli ont été tués dans une attaque revendiquée par l'État islamique. La Corée du Sud n'est

¹³ Le professeur Ismail Wonsam Lee est le directeur du Centre pour les études islamiques à l'université Sunmoon.

¹⁴ Professeur dans le département de sécurité à l'université Kyungnam.

¹⁵ Directrice du centre d'études sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à l'Asan Institute for Policy Studies.

plus à l'abri de cette menace et ce constat a suscité un débat et des propositions de refonte d'un appareil législatif inadapté à la lutte contre le terrorisme.

Du terrorisme nord-coréen au terrorisme au Moyen-Orient

Depuis 1950, le gouvernement nord-coréen a commis plusieurs attentats terroristes contre des civils sud-coréens en Corée du Sud et à l'étranger. En 1983, la délégation présidentielle en visite en Birmanie a été victime d'un attentat à la bombe qui a fait 17 victimes dont le vice-premier ministre et le ministre des affaires étrangères. En 1988, deux agents nord-coréens ont fait exploser le vol Korean Air 858 entre Bagdad et Séoul, provoquant la mort de 115 personnes pour la plupart de nationalité sud-coréenne. Dès lors, la Corée du Nord a été inscrite par les États-Unis sur la liste des États finançant le terrorisme dont elle n'a été enlevée qu'en 2008.

La menace terroriste s'est diversifiée au début des années 2000. A l'occasion de la seconde guerre du Golfe en 2003, la Corée du Sud a déployé ses premières troupes non combattantes au Sud de l'Irak. Le Président Roh a alors obtenu des Américains qu'ils modèrent leur attitude vis-à-vis de la Corée du Nord - elle était incluse dans l'Axe du Mal aussi une attaque préventive était envisageable - contre un engagement coréen pour la stabilisation de l'Irak. Le 13 février 2004, le Parlement sud-coréen votait en faveur du déploiement de plus de 3000 soldats dans le Kurdistan irakien ; quelques semaines plus tard, un sud-coréen était enlevé par un groupe terroriste - qui à partir d'octobre s'est appelé Al Qaeda en Iraq - réclamant le retrait des troupes sud-coréennes. Le 22 juin, Kim Sun-Il, qui travaillait pour une société sud-coréenne fournissant du matériel

militaire aux troupes américaines, est abattu. En dépit de la vague d'indignation provoquée en Corée du Sud, Séoul n'a pas reculé et la division Zaytun a été déployée en septembre 2004. Fort de 3600 hommes, ce contingent a été progressivement réduit jusqu'à son retrait en décembre 2008. Il s'agit du plus important déploiement militaire sud-coréen depuis la guerre du Vietnam¹⁶ et le troisième en termes d'effectifs, en 2005, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni.

Les attentats contre Charlie Hebdo n'ont pas mobilisé les sud-coréens

En janvier 2015, le gouvernement sud-coréen a condamné les attaques contre Charlie Hebdo et rappelé qu'il continuerait de participer activement aux efforts de la communauté internationale pour lutter contre les actes terroristes.

L'association des journalistes de Corée a également publié un communiqué de soutien. Cependant, contrairement à la plupart des pays occidentaux, il n'y a pas eu de mouvement populaire de soutien et les réactions dans la presse ont été limitées. Yi Dae-Keun, éditorialiste du *Kyunghyang News*, avance deux raisons. Tout d'abord l'attaque contre la liberté d'expression n'a eu que peu d'écho en Corée où, comme le montre un sondage réalisé par le *Wall Street Journal*, seulement 55% des personnes interrogées défendent la liberté d'expression totale des journalistes, y compris celle de publier des caricatures tandis que 45% estime que la liberté de presse doit être encadrée. Ainsi, l'éditorial du *DongA Ilbo*

du 8 janvier 2015 souligne qu'il ne faut pas insulter les croyants tout en dressant un parallèle entre les attaques contre Charlie Hebdo et les menaces nord coréennes, ce qui brouille son message. Par ailleurs, les médias sud-coréens ont traité les attaques contre Charlie Hebdo comme relevant d'un problème européen lié à l'islamisme radical étranger à la Corée du Sud. Celle-ci se présente comme une société homogène qui, ne connaissant ni l'islamisme radical, ni des conflits intercommunautaires, serait à l'abri de ce type d'attaques.

« Yu Chang-hyung ne craint ainsi pas tant le terrorisme religieux qu'un terrorisme aux origines sociales, né de l'insatisfaction d'une partie de la société. »

Si la Corée du Sud compte une faible minorité musulmane, celle-ci n'est officiellement pas influencée par l'islamisme radical. Aux quelques 30 000 sud-coréens convertis pour la plupart au Moyen-Orient alors qu'ils travaillaient sur des projets de construction, il faut ajouter près de 150

000 travailleurs étrangers de confession musulmane, originaires d'Asie Centrale, d'Asie du Sud-est et d'Asie du Sud. Bien que ce nombre ait plus que triplé entre 2001 et 2011, cette communauté représente moins de 0,5% de la population. Kwon Jeeyun souligne que cette communauté s'est structurée dès les années 1950 avec la fondation de la *Korea Muslim Society* en 1955, la construction d'une mosquée à Séoul en 1976 et plus récemment l'ouverture d'une école confessionnelle. Selon la chercheuse, contrairement à ce que l'on constate en Europe, les membres de cette communauté ne se sont pas radicalisés

Le professeur Yu Chang-hyung souligne cependant les risques de tensions entre communautés alors que la société coréenne, qui était mono ethnique devient de plus en

¹⁶ La Corée du Sud était alors le deuxième pays en termes d'effectifs déployés derrière les États-Unis.

plus pluri culturelle du fait notamment de l'accroissement du nombre d'étrangers. L'universitaire souligne que le manque de mesures pour accueillir ces travailleurs étrangers, leurs conditions de travail difficile puisqu'ils occupent les postes les plus précaires et l'attitude parfois xénophobe d'une partie de la population rendent leur intégration difficile et que cela pourrait à terme d'attiser les tensions. Yu Chang-hyung ne craint ainsi pas tant le terrorisme religieux qu'un terrorisme aux origines sociales, né de l'insatisfaction d'une partie de la société.

Craintes d'une attaque contre les sud-coréens au Moyen-Orient

Si une attaque terroriste sur le territoire national est peu probable, un consensus parmi les universitaires et experts est que les sud-coréens à l'étranger ne sont plus à l'abri d'une attaque.

Le professeur Lee Won-Sam souligne que la Corée du Sud n'est à première vue pas une cible prioritaire, l'État islamique visant avant tout les États-Unis et leurs alliés. L'aide humanitaire sud-coréenne aux réfugiés syriens, en croissance rapide (deux millions de dollars en 2012, quatre millions en 2013 et six millions en 2014) est modeste. Cependant, l'État islamique multiplie ses cibles et vise également des organisations humanitaires et des pays non engagés militairement comme le Japon. Choi Wonki, professeur à l'Académie diplomatique de Corée rappelle que l'assassinat des deux otages japonais a provoqué un onde de choc dans son pays, et que les pays d'Asie de l'Est ne sont plus à l'abri d'une attaque. De plus, la Corée du Sud occupe une position particulière au Moyen Orient à travers l'implantation commerciale de ses industries de l'armement. En mars 2015, un débat a opposé au sein du gouvernement le ministère des affaires étrangères et le

ministère de la défense à propos de la participation des industries de défense sud-coréennes à un salon de l'armement en Iraq.

Jang Ji-Hyang de l'Institut Asan souligne à l'inverse que la Corée du Sud devrait d'avantage s'impliquer au Moyen-Orient. Etablissant un parallèle entre la création d'une commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur la Syrie et celle sur la Corée du Nord, elle estime que la Corée du Sud doit saisir cette opportunité pour promouvoir sur la scène internationale la résolution du problème nord-coréen. Ainsi, s'inspirant du Japon qui a promis d'offrir 135 millions de dollars aux organisations internationales pour venir en aide aux réfugiés syriens, la Corée du Sud devrait être plus présente au Moyen Orient à travers son aide humanitaire. De plus, elle doit adopter une diplomatie basée sur le respect des normes internationales : ces normes comme la non-prolifération et le respect des droits de l'homme sont au cœur de la politique nord-coréenne de Séoul. Si la Corée n'a pas la même attitude vis-à-vis du Moyen-Orient, elle ne pourra pas évoquer ces normes pour demander à la communauté internationale de faire pression sur la Corée du Nord.

Repenser l'arsenal judiciaire sud-coréen contre le terrorisme

Le départ d'un jeune sud-coréen pour la Syrie en janvier 2015 a provoqué un choc dans la société. Cet événement inattendu a mis en évidence l'absence de contrôle des sites de propagande de l'État islamique, alors que les sites de propagande de la Corée du Nord sont censurés.

Selon Seo Jungmin de l'université Hankuk, la Corée du Sud étant un pays très connecté, il est facile pour des jeunes en rupture de se comporter comme des « loups solitaires » et, embrigadés sur Internet, de rejoindre l'État

Islamique. Ce professeur évoque à ce propos le « terrorisme à distance » et la cyberguerre psychologique tout aussi dangereux que des attaques directes sur le pays. Face à ces menaces, l'arsenal judiciaire sud-coréen semble inadapté. Une table ronde organisée par l'Institut du Moyen-Orient à l'Université Myongji a débattu de ce sujet en février 2015. Les experts ont ainsi souligné que la Corée du Sud devait renforcer sa surveillance des réseaux sociaux, vecteur de prédilection de la propagande islamiste. En effet, l'État Islamique est une organisation terroriste qui cherche à mobiliser des jeunes, à travers l'utilisation d'Internet, et à les rejoindre. Ces experts soutiennent la décision gouvernementale d'engager une campagne de prévention pour avertir les jeunes des dangers de ces sites et de renforcer la censure des sites de propagande sur les réseaux sociaux, le jeune sud-coréen étant entré en contact avec l'État Islamique à travers une page Facebook.

Or, selon ces experts, l'arsenal législatif ne permettrait pas de juger des personnes organisant des filières djihadistes en Corée du Sud. Selon le JoongAng Daily, faute d'avoir les moyens de les juger, la Corée du Sud a seulement extradé une cinquantaine d'étrangers, dont certains étaient affiliés à Al-Qaeda, qui cherchaient à recueillir des fonds pour financer le terrorisme. Dans un éditorial, ce journal dénonce à ce propos une sérieuse négligence du gouvernement et affirme qu'il faut tirer les leçons de l'assassinat des otages japonais pour adopter, enfin, des lois protégeant la nation du terrorisme.



8. Les transfuges nord-coréens en Corée du Sud : une difficile intégration

LÉONIE ALLARD

SOURCES :

- Sung Jiyong¹⁷, « Implantation en Corée du Sud : difficultés pour les jeunes réfugiés nord-coréens », *Issue Brief*, Asan Institute, 8 août 2014
- Séminaire, « Le rôle des réfugiés dans l'unification coréenne », Korea Press Foundation et *Daily North Korea*, 17 juin 2014
- « Enquête sur la condition des réfugiés nord-coréens en Corée du Sud », *Yonhap News*, 9 février 2015
- « L'époque des 30 000 réfugiés : discriminations au travail, à l'école et dans le couple », *Chosun Ilbo*, 10 mars 2015
- « Les brokers enchainent les réfugiés à des dettes monstrueuses », *Chosun Ilbo*, 14 mars 2015
- Séminaire, « R2P et les droits de l'homme en Corée du Nord », Asan Institute Plenum, 22 avril 2014
- « Le parti au pouvoir considère l'adoption de la loi sur les droits de

¹⁷ Chercheur à l'Asan Institute en économie.

l'homme en Corée du Nord par procédure accélérée », *Yonhap News*, 24 avril 2015

La commission d'enquête des Nations Unies sur les droits de l'homme en Corée du Nord et l'initiative de la Présidente Park Geun-hye pour la réunification par « l'intégration des deux Corées » ont remis en avant la question des réfugiés nord-coréens installés en Corée du Sud. Jusqu'alors, le gouvernement a opté pour une internationalisation de cette question, une attitude vivement critiquée par la Chine. Le nouveau gouvernement cherche à améliorer l'intégration de ces réfugiés dans la société sud-coréenne en multipliant les interactions interpersonnelles, avec l'objectif notable de « retrouver un sentiment d'identité commune ».

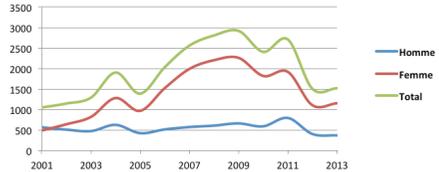
Les réfugiés nord-coréens en Corée du Sud

L'effondrement de l'URSS ayant fait perdre à la Corée du Nord son principal soutien, il s'en est suivi une crise économique puis une famine sans précédent. Les conditions de vie se sont fortement dégradées, le taux de mortalité infantile avant 5 ans augmentant brusquement de 36,8/1000 en 1988 à 75,7/1000 en 1997. Le nombre de transfuges nord-coréens partant en Chine et essayant de se rendre en Corée du Sud a augmenté et atteint le chiffre record de 2914 transfuges en 2009 et aujourd'hui ils sont près de 27 000 à vivre en Corée du Sud.

Du fait du renforcement du contrôle des frontières par la Corée du Nord qui a suivi la dégradation de l'état de santé de Kim Jong-il en 2009 et sa mort en décembre 2011, le nombre de transfuges a chuté à 1502 en 2012. Si les femmes demeurent les plus nombreuses parmi les réfugiés, leur structure sociale a changé. Alors qu'au début ils étaient souvent issus de milieux

privilegiés¹⁸, ils proviennent désormais de toutes les couches de la population.

Graphique : Réfugiés nord-coréens arrivant en Corée du Sud



Une intégration difficile en Corée du Sud

Une fois arrivés sur le territoire sud-coréen, les réfugiés sont pris en charge par les services du ministère de l'unification. Après un passage au «Centre de protection» qui analyse la vraisemblance de leur parcours, ils séjournent trois mois au centre d'adaptation et de soins, le Hanawon (littéralement «maison de l'unité»). Lorsqu'ils en sortent, ils reçoivent une aide financière et bénéficient de la gratuité des services gouvernementaux qui couvrent tous les aspects de leur implantation pour une durée allant de quelques mois à cinq ans.

Pour Sung Jiyong, chercheur à l'Institut Asan, cette assistance est trop concentrée autour de programmes d'aide économique à court terme. En effet, au-delà des cinq premières années, le gouvernement ne propose aucun programme proactif, et ses

¹⁸ Entre 1953 et le début des années 1990, environ 5 à 10 réfugiés étaient naturalisés par an en moyenne, tous issus de milieux privilégiés, tel que No Kum-Sok, lieutenant dans l'Armée de l'Air en 1953 et Ri Han-yong, neveu de Kim Jong-il, en 1982.

interventions ne sont pas harmonisées¹⁹. De plus, l'approche est généraliste alors que les réfugiés ont des besoins spécifiques selon leur âge et sexe. Pour Sung Jiyoung il faudrait une approche multigénérationnelle plus axée sur les services sociaux, dont un suivi psychologique, car ces réfugiés font l'objet de nombreuses discriminations au sein de la société sud-coréenne.

Les réfugiés rencontrent des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail. Leur taux d'activité est de 54 % contre une moyenne nationale de 60% en 2014 selon l'article de Yonhap. De plus, ils souffrent de nombreuses discriminations : ils ne gagnent en moyenne que 66% du salaire moyen et la durée moyenne de leurs contrats de travail est de 19 mois contre 67 mois pour les sud-coréens. Leur insertion doit être d'autant plus difficile qu'avant leurs défections, la moitié d'entre eux était soit sans emploi, soit agriculteur.

En dépit de leur éducation secondaire, les jeunes de 10-29 ans, soit 40% des réfugiés, ont du mal à s'intégrer. Si une centaine entre à l'université chaque année, soit 70% des bacheliers, la moitié abandonne en cours de route selon le ministère de l'unification. Dans un article du *Chosun Ilbo*, le directeur de la Korea Hana Foundation, organisme d'aide aux réfugiés affilié au ministère de l'unification, indique que les a priori négatifs des sud-coréens forment l'obstacle majeur à l'intégration ; des réfugiés sont ainsi rejetés par des écoles privés car leur présence susciterait les critiques de parents d'élèves.

¹⁹ Douze programmes répartis entre le ministère de l'unification, l'agence de police nationale, le ministère de l'éducation, le ministère de l'emploi et du travail, le ministère de la santé et des assistances sociales, ministère de l'égalité des genres et de la famille, autorités municipales et provinciales.

Le rôle ambivalent des ONG sud-coréennes

Une multitude d'organisations non-gouvernementales, pour la plupart à caractère religieux, pallient aux insuffisances de l'État. Elles offrent parfois leurs services en contrepartie de témoignages nécessaires pour conduire leurs campagnes de sensibilisation sur les conditions de vie en Corée du Nord. Acteurs importants du processus d'intégration des réfugiés, elles font preuve de plus de flexibilité que le gouvernement. Beaucoup proposent des activités spécifiquement adressées aux jeunes tel que des cours d'anglais ou des sorties de groupe. L'activisme de ces ONG, parfois dirigées par des réfugiés, n'est pas sans poser parfois des problèmes : ainsi en octobre 2014, un lancer de ballons contenant des DVDs et clefs USB a déclenché des échanges de tirs entre les deux Corées.

Le gouvernement sud-coréen est obligé d'adopter une attitude passive envers les réfugiés pour maintenir le *statu quo*. En effet, il ne peut pas encourager la défection. L'accord intercoréen de 1992 définit les relations entre le Nord et le Sud comme n'étant pas des relations entre deux pays. En résulte une approche sud-coréenne bipolaire qui entretient la fiction d'une seule Corée. L'État ne pouvant pas prendre des mesures pour aider les nord-coréens à quitter leur pays, des réseaux de passeurs se sont créés qui obligent les réfugiés à s'endetter jusqu'à 10 000 dollars selon le *Chosun Ilbo*. Arrivés au Sud, ils utilisent parfois l'intégralité des aides de l'État pour rembourser leurs dettes.

Depuis 2012, le nombre de réfugiés accrédités en Corée du Sud stagne et il est depuis de 1 500 par an. Selon des chercheurs réunis au forum organisé par l'Asan Institute, cette chute s'expliquerait

par le renforcement de la surveillance intérieure sous Kim Jong-un, l'amélioration de l'économie et également l'adoption d'une politique plus ferme par Park Geun-hye depuis 2013. Par ailleurs, selon l'United Nations Refugee Agency, 72 coréens du Nord ont reçu le statut de réfugié en 2013 contre 341 en 2012. Plus marquant encore, entre 2012 et 2013, le nombre de demandes rejetées (413 sur 1049) a plus que doublé. Ce durcissement concerne également le Royaume Uni et le Canada qui, connus pour leur attitude libérale, s'inquiètent du nombre toujours croissant de demandes. Le Canada a accepté une seule demande en 2014 au lieu de 222 en 2012. Ces mesures sont justifiées par un renforcement des procédures de sécurité.

Accroître la visibilité des réfugiés et sensibiliser la population

Si la présidente Park est critiquée pour avoir durci les conditions d'accès au statut de réfugié, elle mène néanmoins une campagne de normalisation de cette question. Après son discours sur l'aubaine de l'unification son gouvernement a en effet pris l'initiative de créer deux nouvelles institutions. La première, le comité pour la réunification créé le 15 juillet 2014 est une nouvelle « tour de contrôle » de l'unification qui, chargée d'élaborer des scénarios et des plans d'action pour la réunification, s'intéresse aux réfugiés. Présidé par Park avec à ses côtés l'ancien ambassadeur en Chine, Chung Chong-wook, et le ministre de l'unification actuel Ryoo Kihl-jae, ce comité inclut parmi ses 50 membres, un réfugié, ancien chef

de la section Afrique sous Kim Il-sung. La seconde institution est un bureau UNHCR à Séoul, commissionné pour étudier la crise humanitaire nord-coréenne. Au cours de l'Asan Institute Plenum, les chercheurs ont souligné que ce bureau devrait faciliter l'internationalisation des ONG et leur mise en contact avec de plus grands organismes. Annoncé en mai 2014 par le Ministère des Affaires étrangères, ce plan n'a pas encore été concrétisé.

« Pour Sung Jiyong il faudrait une approche multigénérationnelle axée sur les services sociaux car ces réfugiés font l'objet de nombreuses discriminations au sein de la société sud-coréenne »

Alors que la Corée du Sud a adopté une loi spécifique pour la protection des réfugiés elle n'a pas encore condamné les violations des droits de l'homme en Corée du Nord, contrairement à ce qu'ont fait le Japon et les États-Unis. Cette question est en discussion depuis son introduction sous la présidence de Roh moo-hyun en 2005. En avril 2015, le parti conservateur a annoncé son désir de la faire voter par une procédure rapide et simplifiée qui exigerait une majorité des trois cinquièmes. Cela renforcerait l'engagement sud-coréen pour la promotion des droits de l'homme en Corée du Nord et servirait de base légale aux ONG pour se rendre en Corée du Nord. L'opposition critique cette loi qui en autorisant les lancers de ballons et l'activisme de groupes civiques, risque d'accroître les tensions avec la Corée du Nord sans avoir d'impact réel sur la situation des droits de l'homme.

Enfin, si Park a mené une politique active de normalisation en Corée du Sud, il lui reste à plus valoriser le rôle des réfugiés qui ne participent pas aux institutions créées pour la réunification. Kim Jung-tae, ancien directeur

du Hanawon considère que les réfugiés sont réticents à assumer ce rôle qui les amènerait à se mettre en avant en tant que groupe. Quand aux sud-coréens, ils séparent la question des réfugiés de celle de la réunification selon l'Institut Asan. Un sondage effectué en février 2014, montrait que si 62 % des sud-coréens étaient favorables aux réfugiés nord-coréens seulement 16,7% considérait que la réunification devait être réalisée rapidement. Pour Kim Jung-tae le potentiel de la communauté de réfugiés n'a pas été exploité. Il faudrait qu'ils deviennent les «leaders d'une ère de la réunification», et ils pourraient d'abord servir à «tester les stratégies d'intégration sociale des deux Corées et une meilleure compréhension des problèmes des réfugiés».

La multilatéralisation de la question des réfugiés

En février dernier, la Commission d'Enquête des Nations Unies publiait un rapport faisant l'inventaire des crimes contre l'humanité commis en Corée du Nord. A cette occasion, Michael Kirby, rapporteur de la Commission d'Enquête, a insisté sur l'importance de mesures de suivi en Corée du Sud, et sur la liaison souhaitable entre efforts nationaux et internationaux. Il a été à l'initiative du développement du bureau de suivi des droits de l'homme en Corée du Sud pour faciliter le travail des ONG et a insisté sur le besoin de traduire le rapport de l'ONU en coréen.

La Présidente Park a depuis 2014 formulé une politique «d'alignement» des efforts pour la réunification, c'est à dire d'internationalisation et de régionalisation. Au cours de son mandat, l'aide humanitaire à la Corée du Nord a été totalement internationalisée. Aucune aide publique directe n'a été envoyée et la totalité de l'aide gouvernementale a transité par des organisations internationales. L'aide

publique a par ailleurs augmenté de 20 millions en 2012 à 120 millions en 2014.

Cependant, l'internationalisation de la question des réfugiés reste limitée par les acteurs régionaux, en particulier la Chine par où transite la majorité des défections. Ne souhaitant pas attirer les réfugiés, la Chine pratique une politique de rapatriement quasi-systématique.



9. L'impact du quota de diffusion sur l'industrie cinématographique coréenne²⁰

PARC JIMMYN

L'histoire de l'industrie cinématographique coréenne est d'un grand intérêt pour d'autres pays soucieux de promouvoir leur culture. Démarré en 1945, son développement a été confronté à de nombreux obstacles : après des débuts prometteurs, cette industrie a connu une chute vertigineuse dans les années 1970 et 1980. Par ailleurs, les différents gouvernements coréens ont adopté un discours de défense de la culture qui présente plusieurs traits communs avec la position française, et ce rapprochement

²⁰ Cet article est tiré de la thèse de doctorat de l'auteur soutenue auprès de la Seoul National University et de l'Université Paris Sorbonne (Paris IV) (voir Parc [2014]). L'auteur remercie l'European Centre for International Political Economy (ECIPE) pour son soutien et l'Institut Turgot pour son invitation à un séminaire à l'Assemblée Nationale le 11 mars 2015 sur ce sujet. Il remercie Patrick Messerlin pour ses discussions et ses commentaires sur des versions préliminaires. Une version longue de cet article est consultable sur le site de Sciences Po sous le titre : « Une rétrospective des politiques coréennes du cinéma : Le retour du Jedi » (<http://gem.sciencespo.fr>).

a été assez net dans les années 1990. S'appuyant sur des données quantitatives, notre analyse de l'essor du cinéma coréen montre que contrairement à ce qui est avancé par les milieux officiels coréens, il ne peut pas s'expliquer par la notion d'exception culturelle à la française.

Depuis la fin des années 1990, l'industrie du cinéma coréen connaît un succès impressionnant sur le marché national : au cours de la dernière décennie, la part de marché des films coréens a été de 54 % en moyenne et elle a atteint jusqu'à 60 à 65 %. Le cinéma coréen a également percé au niveau internationale et il a remporté des prix prestigieux : *Thirst* (Prix du jury - Festival de Cannes 2009), *Poetry* (Meilleur scénario - Festival de Cannes 2010), *Night Fishing* (Ours d'Or pour le meilleur court métrage - Festival de Berlin 2011) et *Pietà* (Lion d'Or - Festival de Venise 2012). Il a également obtenu des succès remarquables sur plusieurs marchés non-coréens, comme récemment *le Transperceneige* en France. Ce cinéma apparaît comme une nouvelle dimension d'"Hallyu", la Vague Coréenne, positionnant la Corée comme une "puissance culturelle de l'Asie".

En Corée, ce succès inattendu est généralement attribué au régime du « quota de diffusion dans les salles de cinéma », qui est au cœur de la politique du cinéma depuis 1986²¹. Depuis quelques années, l'essor de ce cinéma est parfois attribué au régime de subventions inspiré du modèle français. Or, comme le démontre notre article ni le quota de diffusion ni les subventions n'ont eu les effets qui leurs sont attribués.

²¹ Parc, J. 2014. An Eclectic Approach to Enhancing the Competitive Advantage of Nations: Analyzing the Success Factors of East Asian Economies with a Focus on the Development of South Korea. Thèse de PhD, Seoul National University et Université Paris Sorbonne (Paris IV).

Le quota de diffusion : de l'apparence à la réalité

En 1986, dans le cadre du Premier Accord Cinématographique conclu entre la Corée et les États-Unis, le gouvernement coréen a aboli le système du quota à l'importation. Depuis, le quota de diffusion en salle (« screen quota », ci-après quota de diffusion), est l'instrument central de la politique coréenne. Il fixe, pour les films coréens, un nombre minimum de jours de diffusion par an dans les salles. S'il demeure en vigueur, ce régime a été assoupli en 2006, dans le cadre des négociations de l'Accord de libre-échange entre la Corée et les États-Unis et cet assouplissement a déclenché un vif débat en Corée (cf. ci-après)²².

Ce débat conduit à s'interroger sur l'impact d'un quota de diffusion. Une analyse rigoureuse doit commencer par clarifier ce que l'on peut attendre de cette mesure.

Contrairement à ce que l'on croit souvent, l'instauration d'un quota de diffusion n'offre pas une protection illimitée aux films locaux car il ne fait que fixer le nombre minimal de jours de diffusion pour les films locaux (ou le nombre maximal de jours de diffusion pour les films étrangers). Ceci n'implique absolument pas que les films locaux attirent des spectateurs pendant les jours de mise

²² Le quota de diffusion a une caractéristique qui permet de comprendre pourquoi il est encore utilisé par la Corée. En effet, il est conforme aux règles actuelles du commerce international, un point important pour la Corée puisqu'elle devient membre de l'Accord Général sur le Commerce et les Droits de douane (AGCD ou GATT en anglais) en 1967. Comme le quota de diffusion a été appliqué par des pays développés — la Grande Bretagne a été le premier pays à l'introduire en 1927 — et qu'il a été au cœur des conflits entre la France et les États-Unis de 1933 à 1946, il est autorisé par l'Article IV du GATT (et par son successeur l'Organisation Mondiale du Commerce).

en œuvre du quota — ce dernier ne fait que garantir un « accès potentiel aux écrans »²³. Comme la Cour constitutionnelle de Corée le souligne en 1995²⁴, le quota de diffusion se limite à garantir la même « opportunité » aux films coréens qu'aux films étrangers.

Outre ce pouvoir de protection limité, le quota secrète deux forces intrinsèques dont l'importance est souvent négligée. Tout d'abord, limiter le nombre de jours pour diffuser des films étrangers impose de sélectionner des films étrangers de meilleure qualité que ce serait le cas en l'absence de quota. En effet, limiter les jours de diffusion des films étrangers pousse les importateurs et les exploitants à diffuser les films ayant le plus fort potentiel de succès sur le marché. Ainsi, plus le quota est sévère, plus grande est l'incitation à importer des films étrangers de haute qualité.

Cela signifie que les films coréens de qualité médiocre ou moyenne font face à la concurrence des meilleurs films produits par Hollywood, et ce précisément à l'époque où Hollywood est, de loin, le centre de production cinématographique le plus innovant et le plus couronné de succès au monde²⁵. De plus, le quota de diffusion n'incite nullement à accroître la production de films locaux. A la fin des années 1980 et au cours des années 1990, les producteurs coréens n'avaient d'autre choix que de chercher à produire des films

²³ De même, un meilleur accès à un marché autorisé par un accord commercial ne garantit pas que les exportations vers ce marché augmentent.

²⁴ La Cour constitutionnelle de Corée. 1995. Rapport judiciaire 7-2, 125 de décision en 1994, 21 juillet, p.163.

²⁵ Les producteurs coréens étaient habitués à produire à la hâte des films — surnommés les « quickies » — pour les exporter et avoir ainsi le droit d'importer des films étrangers plus rentables économiquement dans les années 1970 et 1980.

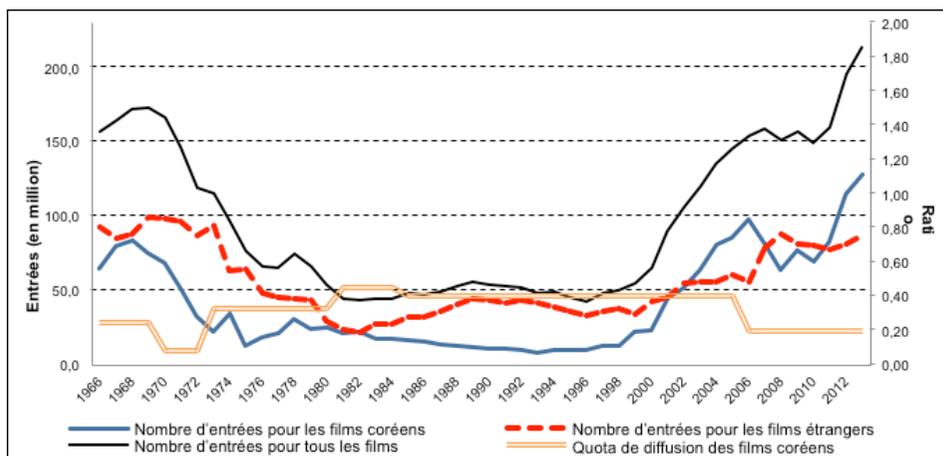
coréens attractifs et rentables capables de concurrencer les films d'Hollywood.

(sources diverses) pour 1998-2013²⁶.

Le quota de diffusion n'a pas d'impact sur le nombre d'entrées

Nombreux sont les Coréens qui considèrent que l'instauration de quotas a eu un effet bénéfique sur le nombre de spectateurs des films coréens. L'analyse qui suit démontre au contraire, et sans ambiguïté, que le quota a été et demeure un « tigre de papier ». La figure 1 indique l'évolution du nombre d'entrées dans les salles de cinéma coréennes qui, plus que le nombre de films, est l'indicateur le plus pertinent pour mesurer l'impact d'une politique sur l'attractivité réelle.

Graphique 1. Le quota de diffusion : sans effet sur le nombre d'entrées, 1966-2013



Note : Calculs de l'auteur à partir des données : Koreanfilm.org pour 1966-2002, Korean Film Commission (sources diverses) pour 1999-2002 et Korean Film Council

²⁶ Korean Film Commission: 1999. *Korean cinema yearbook 1998*. Séoul : Jipmoondang ; Korean Film Commission. 2002. *Korean cinema yearbook 2001*. Séoul : Jipmoondang ; Korean Film Council. 2004. *Korean cinema yearbook 2003*. Séoul : Communicationbooks ; Korean Film Council. 2009. *2008 Annual report*. Séoul : Communicationbooks ; Korean Film Council. 2014. *2013 Annual report*. Séoul : Sanzinibook ; Koreanfilm.org, <http://www.koreanfilm.org/kfilm70s.html> (accédé 17 janvier 2015).

Cette conclusion s'appuie sur plusieurs observations. En premier lieu, le nombre total d'entrées pour les films coréens et étrangers de 1996 à nos jours a la forme d'une courbe en « U » qui passe par un plancher dans les décennies 1980 et 1990. Le déclin constaté dans les années 1970 est dû à la médiocre qualité des « *quickies* » engendrée par le régime du quota à l'importation — mis en œuvre de 1963 à 1985 — et il est amplifié par l'attraction de la télévision en Corée comme ailleurs dans le monde. Par contraste, l'évolution constatée à la fin des années 1990 signale un rebond remarquable du nombre d'entrées qu'il convient d'analyser de façon précise.

En second lieu, l'évolution de la fréquentation des films étrangers suggère deux observations. Tout d'abord, l'accroissement des entrées débute en 1982, soit quelques années avant la suppression du quota à l'importation pour stagner jusqu'en 1998, soit après les Accords cinématographiques entre la Corée et les États-Unis. Leur nombre a de nouveau augmenté après 2000-2002. Le plus remarquable est qu'il y ait eu moins de spectateurs des films étrangers que des films coréens, ce qui démontre que les films d'Hollywood ont rencontré des difficultés face au succès indéniable des films coréens à l'exception de la période 2007-2009 qui fait l'objet d'une analyse plus détaillée ci-dessous. Durant ces quinze dernières années, les multiplexes — ensembles de salles de cinéma dans les mêmes locaux — ont fait leur apparition, ravivant la concurrence sur le marché coréen.

Troisièmement, le nombre d'entrées pour les films coréens connaît une première inflexion autour des années 1998-2000, avec un

accroissement considérable des entrées, alors que le quota de diffusion est inchangé depuis 1986 et le restera jusqu'en 2006. Cette observation amène à s'interroger sur l'impact du quota sur l'attractivité des films coréens. Soulignons que cette croissance des films coréens est bien plus élevée à partir de 1998 ce qui reflète leur forte popularité avec une suite de succès remarquable et souvent inattendus, comme *Shiri*, *JSA*, *Friend*, et d'autres, qui sont tous des films à gros budgets²⁷.

« Le succès du cinéma sud-coréen ne peut être attribué ni au quota de diffusion ni aux subventions. »

Une analyse détaillée de l'inflexion de 2007-2009

Cette analyse rencontre cependant une exception de 2007 à 2009, qui nécessite une analyse

plus détaillée. En juillet 2006, le quota de diffusion a été divisé par deux — passant de 146 jours par an (son niveau depuis 1996) à 73 jours — et le nombre d'entrées pour des films coréens s'effondre entre 2007 et 2008. Cette simultanéité a engendré un vif débat et ce d'autant que plusieurs études antérieures à 2007 avaient soutenu que le quota de diffusion avait un effet positif sur les films coréens²⁸. Cependant, aucune de ces études n'a couvert une aussi longue

²⁷ Parc, J. and Moon, H. C. 2013. Korean dramas and films: Key factors for their international competitiveness. *Asian Journal of Social Science*, 41 (2): 126-149.

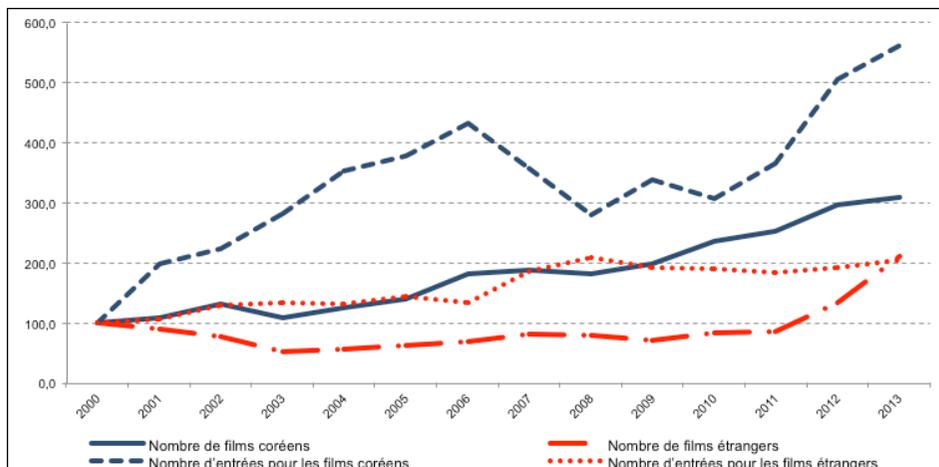
²⁸ Lee, B. and Bae, H. S. 2004. The effect of screen quota on the self-sufficiency ratio in recent domestic film markets. *Journal of Media Economics*, 17 (3): 163-176; Lee, H. S. 2005. An economic analysis of protective film policies: A case study of the Korean screen quota system. Paper presented at the annual meeting for the International Communication Association, New York [en ligne]. http://citation.allacademic.com/meta/p_mla_apa_research_citation/0/1/4/9/6/pages14967/p14967-1.php (consulté le 9 janvier 2015).

période ou n'a pris en compte les effets des réformes réglementaires pro-concurrentielles analysées par Parc J [2014]).

Le choc de 2006 suggère-t-il que le quota de diffusion ait pu avoir un effet positif notable sur l'industrie cinématographique coréenne ? Et tout d'abord, existe-t-il une corrélation entre la décision de 2006 et les évolutions du marché du film coréen au cours des années suivantes ? Se concentrant sur les années 2000-2013 et s'appuyant sur l'évolution de deux indices — 100 pour l'année 2000 — des nombres de films et d'entrées pour les films coréens et étrangers, le Graphique 2 montre qu'il y a eu un seul changement marquant pour ces quatre indicateurs au cours de la période : la forte baisse du nombre d'entrées pour les films coréens de 2007 à 2008, suivie par un fort rattrapage après 2010 ramenant la courbe à sa tendance d'avant 2006. Cet unique changement traduit-il l'impact de la réduction du quota de diffusion ? Deux considérations suggèrent que ce n'est pas le cas.

Note : Calculs de l'auteur à partir des données : Koreanfilm.org pour 1966-2002, Korean Film Commission (sources diverses) pour 1999-2002 et Korean Film Council (sources diverses) pour 1998-2013²⁹.

Graphique 2. Une analyse approfondie de l'inflexion de 2007



²⁹ *Supra* note 26.

Du côté de l'offre, la réduction du quota de diffusion n'a pas eu d'impact significatif sur le nombre de films coréens diffusés. La courbe illustrant l'offre coréenne fluctue de la même façon avant et après 2006. Si la réduction du quota de diffusion avait été perçue comme une menace par les producteurs coréens, elle n'aurait pas manqué d'engendrer une modification de leur offre— une croissance plus faible ou plus volatile ou faible et volatile - alors qu'on observe au contraire, une croissance constante comme si rien n'était survenu.

Du côté de la demande, la réduction du quota de diffusion aurait été clairement préjudiciable à l'industrie coréenne si elle s'était accompagnée d'une hausse du nombre d'entrées pour les films étrangers. Or, ce nombre a très peu évolué entre 2008 et 2013, en dépit de l'accroissement exceptionnel du nombre de films étrangers diffusés sur les écrans coréens depuis 2011. Il y a donc eu moins d'entrées pour les films coréens et aucun déplacement de spectateurs en faveur des films étrangers : ce que la réduction du quota de diffusion aurait dû engendrer si elle avait eu un impact. En conclusion, la réduction des quotas n'a pas eu d'impact sur le nombre de films produits par les Coréens et elle n'a pas suscité un plus grand afflux de spectateurs dans les salles diffusants des films étrangers. La conjugaison de ces deux observations démontre que l'hypothèse selon laquelle la réduction du quota de diffusion en 2006 expliquerait la chute des entrées pour les films coréens est sans fondement. Cette fois encore, l'effet du quota de diffusion n'a été qu'une illusion.

Cette conclusion laisse évidemment ouverte la question des causes possibles de la forte baisse des entrées pour les films coréens de 2007 à 2009. On ne peut pas évoquer à ce sujet les conséquences de la crise

économique qui aurait diminué les entrées des films américains et des films coréens. Il est plus vraisemblable que cela soit expliqué par des facteurs liés à l'industrie cinématographique coréenne et cela conduit à proposer deux explications. En premier lieu, il y aurait tout simplement eu une pénurie de *blockbusters* susceptibles de séduire les spectateurs coréens. De fait, les investissements ont considérablement diminué après la division par deux du quota de diffusion en 2006. En second lieu, on observerait un changement du goût des consommateurs coréens qui souhaiteraient plus de diversité, ce qui constitue un nouveau défi pour les producteurs.

La politique de subventions : trop peu, trop tard

Nombre de voix en Corée insistent sur l'importance du régime de subventions pour expliquer le succès des films coréens³⁰. Bien que la loi sur les films de 1963 favorise des subventions pour promouvoir la culture nationale et traditionnelle, elles ont été globalement insignifiantes jusqu'en 1999 et cette différence majeure avec le cas français amène à conclure que les subventions n'expliquent pas le succès du cinéma coréen jusqu'au début des années 2010. De plus, ces subventions ont financé des infrastructures (studios) utiles pour tous les cinéastes coréens et n'ont pas été utilisés pour soutenir des films (et des firmes) comme dans le système français.

³⁰ Une analyse détaillée du régime des subventions au cinéma coréen est disponible dans Parc (2014), « Une rétrospective des politiques coréennes du cinéma : Le retour du Jedi » (<http://gem.sciencespo.fr>). Voir aussi Messerlin, P.A. et Parc, J. 2014. The effect of screen quotas and subsidy regime on cultural industry: A case study of French and Korean film industries. *Journal of International Business and Economy*, 15(2): 57-73.

Depuis 2006, la Corée a adopté une taxe sur les places de cinéma, semblable à celle existant en France, pour financer sa politique de subvention, et le gouvernement n'a pas hésité à doubler ou tripler leurs montants. Toutefois le niveau des subventions est très inférieur à celui pratiqué en France : le taux de subvention est au maximum de 8 pourcents de la valeur ajoutée comparé aux 30 à 65 pourcents en France³¹. Trop tard, trop peu : les subventions coréennes ne peuvent pas être le facteur explicatif du succès de l'industrie cinématographique coréenne depuis le milieu des années 1990.

d'avantage quand les cultures acceptent la concurrence internationale que lorsqu'elles s'en protègent.

Conclusion

L'industrie cinématographique coréenne donne l'exemple d'un succès remarquable depuis la fin des années 1990. Contrairement aux conclusions de nombreuses études, cet article montre que ce succès ne peut être attribué ni au quota de diffusion ni aux subventions, et cette conclusion repose sur des données fiables et sur une analyse rigoureuse s'appuyant sur l'évolution sur longue période de la fréquentation des salles de cinéma.

Les films sont certes différents des autres biens. Mais, comme toute autre industrie, l'industrie cinématographique fait face à des considérations d'offre et de demande. De fait, cet article fait apparaître le rôle du marché et les réactions proactives visant à maximiser les bénéfices dans un contexte de changements locaux et internationaux qui ont permis la sortie de produits culturels compétitifs. La véritable diversité culturelle peut être atteinte et enrichie bien

³¹ Les subventions versées à l'industrie du cinéma en pourcentage de sa valeur ajoutée ; Messerlin, P.A. 2014. *The French audiovisual policy: An evaluation?*. Working Paper. Sciences Po Paris [en ligne]. <http://gem.sciences-po.fr> et <http://www.ecipe.org> (consulté le 9 janvier 2015).



10. Le retour à la terre et à l'agriculture

LI HONG

SOURCES :

- Agence pour la promotion de l'économie régionale, Mesures pour une dynamisation du retour à la terre et à l'agriculture, Rapport présenté devant le Parlement sud-coréen, avril 2014.
- Institut national de la statistique et Ministère coréen de l'Agriculture, des Forêts, de la Pêche et de l'Alimentation, Statistiques sur les populations concernées par le retour à la terre et à l'agriculture, 2013.
- Institut de gestion des soutiens financiers de la banque Kook Min, Vitamines en connaissances quotidiennes : perspectives des retours à la terre et à la campagne consécutifs au départ à la retraite des baby-boomers, juin 2012.
- Jung Gu Hyun, Cho Geun Seon, Réussir un retour à la terre et à l'agriculture à moitié prix, Raonbook, Séoul, 2013.
- Kim Dong Won, Park Hye Jin, Enquête sur la prise de conscience de l'importance de l'agriculture en 2011, KREI, Séoul, 2011
- Kim Jeong Seob, Seong Joo Il, Ma sang Jin, Situation actuelle du retour

à la terre et à l'agriculture et politique à suivre, KREI, Séoul, 2012

- Korea Agriculture Trade Information, 2012

- KREI, Outlook of the Agricultural Economy, Séoul, juin 2012

Même si leur pays est la quinzième économie du monde, les Sud-Coréens peuvent s'inquiéter pour leur avenir, car non seulement leurs retraites sont insuffisantes mais des réformes pourraient les réduire alors qu'ils éprouvent d'ores et déjà des difficultés pour épargner suffisamment pendant leur vie active. Un nombre croissant de citoyens décide donc de quitter les villes pour s'installer à la campagne, soit pour y résider et bénéficier d'une vie plus calme et d'un coût de la vie moins onéreux, soit pour se reconvertir et gérer une exploitation agricole. Ce phénomène peut apparaître paradoxal, un retour en arrière par rapport aux années 1970 et 1980, décennies dorées au cours desquelles la majorité des paysans a quitté la campagne pour travailler en ville et bénéficier des avantages matériels du développement spectaculaire de leur pays. Il est intéressant de constater que le retour à la terre concerne justement des agriculteurs qui, déçus de leur expérience en ville, la fuient pour revenir en milieu rural. Cette tendance est confirmée par les résultats d'une enquête menée en octobre 2011 par des chercheurs du KREI (Korea Rural Economic Institute) auprès d'un échantillon de 1 500 citoyens et de 754 agriculteurs. Près des trois quarts des citoyens (73,1%) et un peu moins des deux tiers des agriculteurs (62,2%) interrogés, estime que l'agriculture est une activité essentielle de l'économie nationale. Ce sondage montre qu'un peu moins de la moitié (49,1%) des citoyens considèrent que pour réussir un retour à la terre, il faut parvenir à gagner plus d'argent à la campagne qu'à la ville, un facteur

décisif dans le choix de s'y installer. Cette opinion semble caractériser la mentalité des nouveaux ruraux prêts à se remettre en question et abandonner leur environnement quotidien à condition d'envisager des gains financiers et des bénéfices rentabilisant leur démarche. Ils se préoccupent assez peu des difficultés d'ordre technique que des agriculteurs novices auraient à surmonter : moins de 10% de ces « nouveaux ruraux » se déclarent intéressés par des programmes de formation aux techniques agricoles. Cependant, de façon paradoxale, la motivation des candidats à une reconversion est faible, à 14%, ce qui laisse supposer que les citoyens prêts à refaire leur vie en zone rurale l'envisagent parce qu'ils n'ont finalement pas d'autre choix.

L'enquête des chercheurs du KREI précise le profil des citoyens intéressés par un retour à la terre et l'ampleur de ce phénomène dans la société contemporaine. Dans leur grande majorité, les candidats à une reconversion ou une simple installation à la campagne appartiennent à la génération des « baby-boomers », des hommes et des femmes âgés de 50 à 60 ans.³² D'après les données publiées en 2014 par l'Institut national de la statistique, 6 131 chefs de famille (28,5% du total) venus simplement résider à la campagne en 2013 étaient âgés d'une cinquantaine d'années et 4 447 d'une soixantaine d'années (20,7%), soit un total de 49,2% pour ces deux tranches d'âge. Selon les chercheurs de l'Institut de gestion des soutiens financiers de la banque Kook Min, qui ont mené une enquête complémentaire en 2012, deux tiers de ces

³² Les baby boomers coréens représentent une génération de personnes nées entre 1955 et 1963. Le pic de natalité qui a commencé à apparaître, dans les pays occidentaux, à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, a donc émergé, en Corée, une dizaine d'années plus tard, décalage qu'on peut attribuer à la guerre de Corée (1950-1953).

« baby-boomers » seraient prêts à tenter l'aventure, un sur six ayant déjà élaboré un projet précis et 85,8% envisageant un départ au cours des dix prochaines années.

Une grande majorité de citoyens ayant résidé plusieurs décennies en milieu urbain serait ainsi susceptible de s'installer à la campagne avant d'atteindre un âge trop avancé, pour être ainsi en mesure de bénéficier de ce changement d'environnement et d'activité professionnelle. Cette enquête confirme l'importance de ce phénomène qui a progressé depuis 2004 et pourrait connaître une ampleur considérable dans les prochaines années : officiellement 10 500 familles ont fait leur retour à la terre en 2011, soit une hausse de 150% par rapport à 2010³³.

Afin d'apporter une aide financière un soutien technique à ces nouveaux agriculteurs en facilitant leur installation et leur reconversion, le ministère coréen de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de l'alimentation a présenté officiellement le 14 février 2012 une série de mesures. Outre des possibilités d'emprunter le capital nécessaire pour l'ouverture d'une exploitation agricole et l'achat d'une résidence, elles comprennent des subventions personnalisées pour ceux qui souhaitent suivre des stages d'initiation aux techniques agricoles ou de formation à la gestion d'une ferme. Les nouveaux agriculteurs intéressés par ce soutien doivent simplement avoir résidé en zone rurales au cours des cinq dernières années. Dans le cas de la formation technique, la moitié des subventions est avancée par l'État et l'autre par les régions pour un montant de 800 000 wons mensuels (640 euros), pendant cinq mois. Les stages de gestion

³³ D'après l'enquête du KREI, le nombre de familles qui se seraient reconverties dans l'agriculture en 2011 était de 6 541, soit le chiffre le plus important depuis le début des années 1990.

sont entièrement pris en charge par l'État pour le même montant et pour une durée de six mois. Les montants des prêts prévus s'installer vont jusqu'à 300 millions de wons (240 000 euros) pour financer l'ouverture d'une exploitation agricole, et 50 millions de wons (40 000 euros) pour contribuer aux frais d'achat ou de construction d'une résidence. Ces prêts sont proposés à des conditions avantageuses : 2 % sur une période de 5 ans pour l'ouverture d'une exploitation agricole et 2,7% pour l'acquisition ou la construction d'une maison.

Les nouveaux agriculteurs souhaitant souscrire à un emprunt doivent justifier une assiduité supérieure à trois mois aux stages de formation technologique ainsi que l'obtention d'une note équivalente à la mention passable aux divers tests d'évaluation. D'après les données

fournies par l'Agence pour la promotion de l'économie régionale, le montant total de l'aide prévue pour encourager le retour à la terre et à l'agriculture a augmenté de façon régulière, de 64,2 milliards de wons en 2012 (51,3 millions d'euros) à 85,1 milliards de wons en 2013 (68,08 millions d'euros). L'aide à l'ouverture d'une exploitation agricole ou à l'achat d'une résidence est passé de 60 milliards de wons (48 millions d'euros) à 700 milliards de wons pendant la même période (56 millions d'euros). S'agissant des programmes de formation, la subvention est passée de 1,3 milliard de wons (un million d'euros) à 2,1 milliards de wons (1,6 million d'euros).

La forte progression des subventions (+ 32,5% en un an) témoigne de la volonté de l'État d'encourager les citoyens à s'installer à la campagne et exploiter une

ferme. Cela devrait encourager de futures vocations. Selon un sondage de l'Agence pour la promotion de l'économie régionale 61% pensent qu'un échec éventuel dans leur entreprise proviendrait des difficultés financières au cours de leur installation.

Les données de l'Institut national de la statistique donnent une idée plus précise du nombre d'hommes et de femmes qui se sont installés à la campagne ou se sont reconvertis dans l'agriculture. Cela aurait concerné 10 923 familles soit 18 825 personnes dont 7 716 hommes (soit 70,6% du total) et

« Officiellement, 10 500 familles ont fait leur retour à la terre en 2011, soit une hausse de 150% par rapport à 2010. »

3 207 femmes (29,4%) en 2013. Confirmant les résultats de l'enquête du KREI de 2011, ces données montrent que l'âge moyen de ces nouveaux agriculteurs était de 53,1 ans. La plupart ont quitté les grands centres urbains. Parmi les familles reconverties dans l'agriculture, 5 194 personnes, soit 47,6% du total, résidaient auparavant à Séoul et les provinces périphériques. Par ailleurs en 2013, 21 501 familles soit 37 442 personnes dont 13 905 hommes et 7 596 femmes ont choisi de s'installer et de résider à la campagne. Ces nouveaux ruraux viennent en majorité (61,6%) de Séoul et des provinces périphériques.

Un premier bilan de ce phénomène permet de dresser un portrait type de cette nouvelle population rurale : des hommes âgés d'une cinquantaine d'années et originaires de Séoul ou de ses environs. L'écart assez net entre l'évolution des effectifs des nouveaux résidents ruraux et des nouveaux agriculteurs, signifie qu'il est plus simple de quitter sa ville pour s'installer à la campagne que de se reconvertir dans l'agriculture. Ce second choix présente des risques et exige

un investissement personnel important. Dans le cas d'un simple retour à la campagne, on note une hausse de 36,2% entre 2013 et 2012 du nombre de familles installées, le nombre des familles de nouveaux agriculteurs ayant par contre légèrement diminué de 11 220 à 10 923.

Un autre bilan concerne le niveau de satisfaction de ces nouvelles familles rurales. Selon un sondage effectué auprès de 470 familles revenues à la terre, si les premières années sont difficiles, une période d'adaptation de cinq ans permet à la quasi-totalité de ces nouveaux paysans (soit 95%) d'être satisfaits de leur nouvelle vie. Toutefois si cinq années ont paru nécessaires à la moitié des personnes interrogées pour s'estimer très satisfaites, moins de deux années suffisent à 45,2% d'entre elles pour s'estimer satisfaites. Les pourcentages des personnes déçues sont négligeables, 5,5% dans les premiers mois de leur installation à la campagne. L'enquête du KREI révèle donc des taux de satisfaction élevés et une progression régulière du degré de satisfaction ressenti.

Des données complémentaires apparaissent dans le rapport publié en 2014 par l'Agence pour la promotion de l'économie régionale, et concernant les difficultés rencontrées par les nouveaux agriculteurs et les causes de retour en zone urbaine. Les plus grandes sont d'ordre technique et financier, 28,4% des personnes interrogées citent les questions relatives à l'installation d'équipements agricoles et 26,1% le manque de fonds. Parmi les autres difficultés il y a une mauvaise entente avec les voisins (11,6%) ou la fatigue physique occasionnée par les travaux aux champs (7,4%). Le sentiment d'échec peut être ressenti très vite, 76,9% des nouveaux agriculteurs retournant en ville moins d'un an après leur installation. Ces abandons s'expliquent par des facteurs financiers

ou professionnels, 34,6% des personnes interrogées s'inquiétant des difficultés à trouver un emploi, 26,9 % se plaignant de l'insuffisance des revenus et 15,4% citant le manque de fonds. Sur la base de leur étude, les chercheurs de l'Agence pour la promotion de l'économie régionale préconisent une politique gouvernementale privilégiant l'aide au maintien d'un niveau de revenus stable, l'aide à l'installation et l'introduction d'un système de coopération entre résidents de zones rurales.

Léonie Allard

suit un double master études européennes et asiatiques à Sciences Po Paris et à l'université Fudan à Shanghai. Diplômée de l'INALCO en études coréennes, elle a rejoint le programme Corée d'Asie Centre en juin 2014. (l.allard@centreasia.eu).

Antoine Bondaz

est le coordinateur de la revue *Korea Analysis*. Doctorant à Sciences Po Paris, il a été *Invited Visiting Fellow* du centre IIRI de Korea University et *Senior Research Intern* de l'East Asia Institute. Il travaille principalement sur les relations entre la Chine et les deux Corées. (a.bondaz@centreasia.eu).

Jean Raphaël Chaponnière

a été économiste à l'AFD, conseiller économique auprès de l'ambassade de France en Corée et en Turquie, ingénieur de recherche au CNRS, chercheur à l'ISEAS, à l'INSEAD et à Asia Centre. Dernière publication avec M Lautier (2014) : *Les économies émergentes d'Asie, entre État et marché* Armand Colin 270 p (chaponniere@wanadoo.fr).

HONG Sungpyo

est professeur à l'université Ajou à Suwon. Il a obtenu un doctorat à l'université Hull au Royaume-Uni. (seungpyo.hong@live.fr)

JEE David Eunpyoung

est chercheur associé à la Fondation de Corée et au Programme pour la sécurité en Asie-Pacifique du Center for a New American Security, basé à Washington DC. Auparavant, il était officier au centre d'opération de l'État-major de l'armée sud-coréenne. (djee@cnas.org)

KIM Changsu

est chercheur senior au Korea Institute for Defense Analyses (KIDA), centre de recherche

sous la tutelle du Ministère de la défense. Il a été directeur des études américaines, éditeur en chef de la revue *Korean Journal of Defense Analysis*, assistant spécial pour les questions politiques du ministre de la défense et chercheur invité au centre NIDS de Tokyo.

KIM Geunhye

est doctorante à la Graduate School of Information Security de l'Université de Corée et chercheur au Centre de recherché sur la cyberdéfense. Ses recherches portent sur la politique sud-coréenne en matière de cyber sécurité. (stargazer@korea.ac.kr)

LEE Seungkeun

est professeur au Département de Science Politique de l'Université de Keimyung en Corée du Sud. Il était auparavant analyste à l'Agence coréenne du renseignement militaire (Korean Defense Intelligence Agency – KDIA).

LI Hong

Docteur en histoire, LI Hong est professeur à l'université Inha à Incheon et chercheur associé à l'European School of Political and Social Sciences de Lille. Il a publié *La renaissance des campagnes coréennes 1960-2012*, L'Harmattan, en 2012. (lihong@inha.ac.kr)

LIM Jongin

est professeur et doyen du Département de cyberdéfense à la Graduate School of Information Security de l'Université de Corée. Docteur en mathématiques, ses recherches portent notamment sur la sécurité de l'information, la cyberguerre et la cryptographie. (jilim@korea.ac.kr)

PARC Jimmyn

est chercheur associé au EU Center, Graduate School of International Studies,

LES AUTEURS

Seoul National University et enseignant invité à Sciences Po Paris. (jimmynparc@gmail.com)

Ryu Leo Hyungwoo

est un officier de renseignement contre-terrorisme CBRNE au 24^{ème} bataillon des Forces spéciales CBRNE de Corée du Sud. Il est étudiant dans le département de management et de politique publique de l'Institut coréen du développement (Korea Development Institute). (hyungwoo826@gmail.com)

Juliette Schwak

Diplômée de Sciences Po Paris, elle est doctorante à la City University of Hong Kong, et prépare une thèse sur l'idéologie de la compétitivité en Corée du Sud, à travers les politiques de nation branding et de coopération au développement sud-coréennes. Elle est visiting researcher à l'université De la Salle, Manille. (schwakjuliette@gmail.com)

Korea Analysis est une revue d'actualité, s'inspirant du même modèle que les deux revues phares d'Asia Centre, *China Analysis* et *Japan Analysis*. Certains articles sont basés sur des sources locales (journaux, sites internet, revues,...), d'autres sont des articles ou des interviews d'universitaires et leaders d'opinion coréens. Les sujets des articles sont directement tirés de l'actualité coréenne, parmi les thèmes faisant débat dans la presse. La revue relaie et synthétise les points de vue locaux sur les événements actuels du pays et de la péninsule. Plus précisément, *Korea Analysis* couvre les sujets liés aux enjeux géopolitiques et sécuritaires dans la péninsule coréenne, la situation en Corée du nord et les relations intercoréennes, mais également à la politique, l'économie et la société coréennes.

Directeur de la publication : Jean-Raphaël Chaponnière

RÉDACTION

Rédacteur en chef : Junghwan Yoo

Coordinateur : Antoine Bondaz

Auteurs : Léonie Allard, Antoine Bondaz, Hong Sungpyo, Jee David Eunpyoung, Kim Changsu, Kim Geunhye, Lee Seungkeun, Li Hong, Lim Jongin, Parc Jimmyn, Ryu Leo Hyungwoo, Juliette Schwak

Conseiller externe : Rolland Thomas

PRODUCTION

Diffusion, Secrétaire de rédaction (mise en page) : Rozenn Jouannigot

COMMANDES ET ABONNEMENTS

Version brochée :

abonnement 4 numéros par an : 80 € / 130 000₩

commande par numéro : 25 € / 40 000₩

Version électronique sur notre site :

<http://www.centreasia.eu/publications/korea-analysis>

© Asia Centre
71 boulevard Raspail
75006 Paris - France
www.centreasia.eu
koreaanalysis@centreasia.eu

The publication of this journal was supported by the Academy of Korean Studies (Korean Studies Promotions Service) AKS-2013-INC-2230006



ASIA CENTRE
centreasia.eu

Nos revues

Commandes et abonnements à nos revues brochées

formulaire

Nom :

.....

Prénom :

.....

Entreprise :

.....

Fonction/Service :

.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Email :

.....

Téléphone :

Fax :

Total à régler :

Date, signature et cachet de l'entreprise :

Asia Centre

71, boulevard Raspail

75006 Paris - France

Paiement par :

chèque à l'ordre d' « Asia Centre »

virement bancaire

RIB : 30004 02790 00010029432 48

Banque : BNPPARB BNPP ASSOCIATION

37, rue d'Anjou 75008 Paris

BIC (adresse SWIFT) : BNPAFRPPAA

IBAN : FR76 3000 4027 9000 0100 2943 248

Nous vous remercions de votre commande.

71 boulevard Raspail
75006 Paris - France
Tel : +33 1 75 43 63 20
Fax : +33 1 75 43 63 23
www.centreasia.eu
contact@centreasia.eu
siret 484236641.00029

Tarifs	Abonnements annuels	Achats à l'unité
<i>China Analysis</i>	90 €	20 €
<i>Korea Analysis</i>	80 €	25 €

- Abonnement à *China Analysis* (6 numéros) : du n°..... au n°.....
- Abonnement à *Korea Analysis* (4 numéros) : du n°..... au n°.....

China Analysis

- n°52, **déc 2014** Vos investissements, notre économie - Politiques économiques chinoises depuis le 11^e Plénum
- n°51, **oct 2014** La Chine dans les conflits globaux
- n°50, **août 2014** Réformer les entreprises d'État
- n°49, **juin 2014** Internet en Chine
- n°48, **avr 2014** Le défi démographique chinois
- n°47, **fév 2014** La politique de voisinage de la Chine
- n°46, **déc 2013** Règles formelles et pouvoir informel
- n°45, **oct 2013** La non-interférence est-elle dépassée ?
- n°44, **août 2013** Art et culture en Chine
- n°43, **juin 2013** Les défis de la modernisation de la défense chinoise
- n°42, **avr 2013** L'urbanisation en Chine
- n°41, **fév 2013** La vision chinoise du conflit des Senkaku/Diaoyutai
- n°40, **déc 2012** L'impératif des réformes ?
- n°39, **oct 2012** Comment la Chine voit la Corée du Nord
- n°38, **juill 2012** Les voies du maintien de la stabilité
- n°37, **mai 2012** Élections taïwanaises et relations entre les deux rives
- n°36, **nov-déc 2011** La « sortie » des investissements : quels risques ?
- n°35, **sept-oct 2011** Chongqing ou Canton : deux modèles chinois
- n°34, **mai-juin 2011** La Chine et l'Asie centrale
- n°33, **mars-avril 2011** La sécurité énergétique, entre géopolitique et considérations environnementales
- n°32, **janv-fév 2011** Les ambitions navales chinoises
- n°31, **nov-déc 2010** La Chine au Moyen-Orient
- n°30, **sept-oct 2010** Taiwan et les relations entre les deux rives
- n°29, **mai-juin 2010** Diplomatie et nucléaire militaire
- n°28, **mars-avril 2010** L'ordre international vu de Chine
- n°27, **janv-fév 2010** La Chine et le changement climatique
- n°26, **nov-déc 2009** Immobilier, aux origines de la bulle
- n°25, **sept-oct 2009** La Chine en sortie de crise ?
- n°24, **juill-août 2009** L'impossible partenariat avec l'Inde
- n°23, **mai-juin 2009** Le parti, entre réformes et crispation

Korea Analysis

- n°1, **janv 2014** Introduction aux enjeux actuels de la Corée
- n°2, **mars 2014** Instabilité croissante de l'environnement de la Corée du Sud
- n°3, **juin 2014** Les particularismes économiques de la Corée du Sud
- n°4, **novembre 2014** Le système politique Sud-coréen
- n°5, **février 2015** Aspects de la société Sud-coréenne
- n°6, **mai 2015** La défense nationale Sud-coréenne

Tous les numéros de *Japan Analysis* ainsi que les numéros plus anciens de *China Analysis* sont disponibles uniquement en version électronique sur notre site internet.